

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE
LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MERCREDI 16 AOÛT 2000

www.lesoleil.com

CONFLIT DE TRAVAIL SUR LA CÔTE-NORD

Convoi de camions attaqué par des hommes masqués

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Le conflit qui oppose la firme L.F. Beauséjour et un groupe

de camionneurs artisans de la Côte-Nord a tourné à la violence, lundi soir, alors qu'un convoi de camions a été attaqué par des hommes masqués sur la route 389, à la hauteur de Manic 2. Une

vingtaine de camions du transporteur ont été endommagés et cinq chauffeurs ont subi des blessures mineures dans les événements, qui devraient entraîner quelques arrestations.

Selon la Sûreté du Québec, une cinquantaine de manifestants s'étaient massés à Manic 2, sous supervision policière, et attendaient les camions chargés de bois en longueur de Beau-

séjour, qui circulent en convoi protégé par une agence de sécurité depuis le début du conflit. Les manifestants ont

Voir CONVOI en A 2 >

SAUVETAGE DU KOURSK

Un 2^e échec

Les 116 marins toujours au fond de la mer

■ MOSCOU (AFP et AP) — Les opérations pour sauver 116 marins prisonniers du sous-marin nucléaire russe *Koursk* en mer de Barents ont été suspendues après l'échec d'une seconde tentative dans la nuit d'hier à aujourd'hui, a-t-on indiqué de sources maritimes citées par les agences russes.

L'opération a été arrêtée vers 05 h 30 (01 h 30 GMT) et une nouvelle tentative doit avoir lieu ce matin, a précisé de son côté ITAR-TASS.

La visibilité sur la mer des Barents était limitée à seulement deux mètres et les officiers guidant l'engin — capable en théorie d'aller s'amarrer au

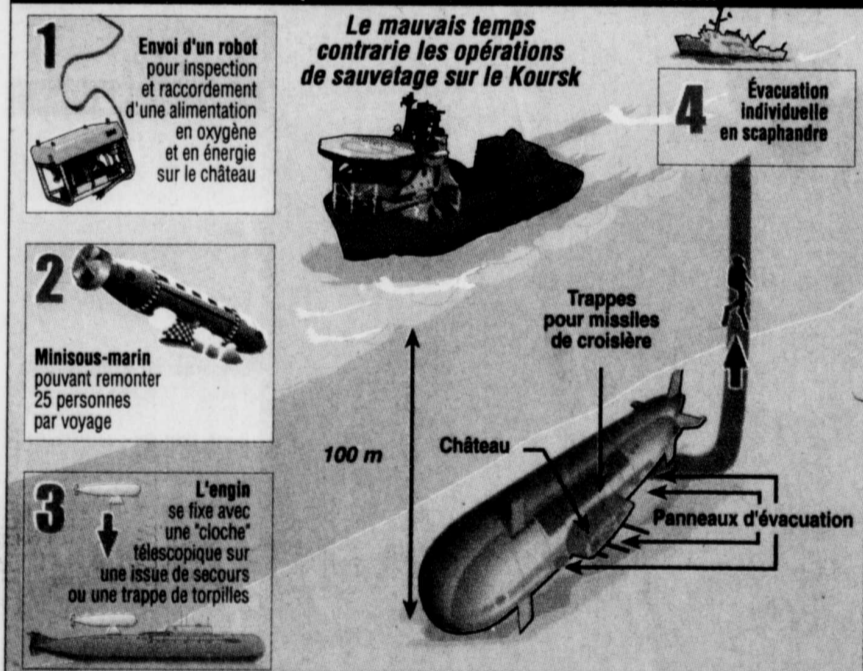
sous-marin et de ramener vers la sur-

Voir ÉCHEC en A 2 >

AUTRES TEXTES

- Comment les sauver Page A 3
- Coup dur Page A 3
- 300 morts depuis 1960 Page A 3

LES TECHNIQUES POUR ÉVACUER UN SOUS-MARIN



INFOGRAPHIE, AFP / LE SOLEIL

Disciple de Popa



Atteint du syndrome de Diogène, Richard Moffet ne peut s'empêcher de collectionner tout ce qu'il trouve. Assis sur sa montagne d'objets, il serre dans ses bras son chat Arnold.

LE SOLEIL, PASCAL RATHÉ

La poubelle, une dangereuse passion
Richard Moffet est atteint du syndrome de Diogène

MÉLANIE SAINT-HILAIRE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Avec sa barbe en laine d'acier et son amour des poubelles, le personnage de Popa faisait bien rire les amateurs de la *P'tite vie*. Mais si les gens avaient connu Popa en personne, auraient-ils ri autant? Dans la vraie vie, les collectionneurs de déchets sont tragiques.

Richard Moffet a 35 ans. Cheveux courts, yeux vifs, une coquette boucle à l'oreille, il ne se distingue pas de ses voisins du quartier St-Sauveur.

Sauf en une chose. Richard est atteint du syndrome de Diogène, une maladie mentale qui le rend incapable de jeter quoi que ce soit. Sa passion le pousse même à fouiller dans les poubelles d'autrui. Chaque jour, à 21 h, il fait la tournée de quelques commerces et passe les contenants au peigne fin, à la recherche d'un trésor.

« Il y a de l'or dans vos poubelles », disaient les partisans du recyclage au début du mouvement vert. Richard, qui se qualifie lui-même de « recycleur », est bien d'accord. Tout ce qu'il a trouvé dans les poubelles, c'est i-

nouï. Livres, disques, appareils divers, vêtements... même une liste électorale!

L'ennui, c'est que l'appartement de Richard représente la fin du cycle de recyclage. Toutes ses trouvailles s'entassent dans son appartement. Voilà seulement deux semaines qu'il a déménagé, et déjà il a rempli une pièce de son 4 1/2. Les nouveautés s'accumulent au pied de son lit, dans sa chambre.

De temps en temps, sa mère vient l'aider à faire du ménage. « Mais elle ne classe pas les choses comme moi, et ça m'énerve... », confie l'infatigable chasseur de trésors.

Tout de même, Richard fait des efforts surhumains pour contenir la vague de déchets. « Regarde, ma cui-

sine est propre », dit-il avec fierté en désignant son comptoir, d'une netteté méticuleuse. Au fil des ans, il a appris à faire le tri à l'extérieur, afin de rapporter à la maison seulement l'« essentiel ». Il a moins de problèmes de mouches depuis ce temps. Mais c'est plus fort que lui: tout ce qui lui semble posséder de la valeur, il doit le ramasser.

Le pire, c'est que son activité rapporte. Outre les bouteilles consignées, qu'il revend pour une jolie somme chaque semaine, Richard a gagné toutes sortes d'objets en participant à des concours grâce aux preuves d'achat récupérées dans les vidanges. Il a même remporté un superbe téléviseur Sony Trinitron, qui trône dans son petit salon. Les autres prix sont tous allés grossir la masse de ses trésors.

Mais il ne profite pas de ses riches-

Il ne rapporte à la maison que l'essentiel

Voir POUBELLE en A 2 >

Deux atterrissages d'urgence
Tout le monde s'en tire sans casse à Québec

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil



C'est ce bimoteur Beechcraft Air King 200 venant des États-Unis et en direction de l'Europe qui a eu des problèmes vers 14h.

SAINTE-FOY — Les services d'urgence de la Ville de Sainte-Foy ont été fortement mis à l'épreuve, hier après-midi, à l'aéroport international Jean-Lesage quand deux avions, dont un Boeing 757 de la compagnie Air Transat, avec 217 personnes à bord, ont dû atterrir d'urgence sur la piste principale de l'aéroport.

Policiers, pompiers, ambulanciers et même le personnel médical et infirmier du Centre hospitalier de l'Université Laval avaient été mis en état d'alerte maximal dans l'éventualité d'une catastrophe.

Le premier incident est survenu aux environs de 14 h quand des ennuis mé-

Voir DEUX en A 2 >

DE GENÈVE À BREST EN PÉDALANT À RECULONS...



LA MÉTÉO



Maximum 21, minimum 13

Des éclaircies et des averses. Risque d'orage. Demain: dégelage en journée. Détails page D 7.

QUÉBEC,
104^e ANNÉE, N° 226
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTRÉAL
OTTAWA 87¢ PLUS TAXES
65¢ PLUS TAXES

MERCREDI



27657 00073

POUBELLE Fâché

Suite de la Une

ses. Comme bien d'autres personnes, il a du mal à boucler un budget. Bell lui a coupé son téléphone: Richard, trop cassé par les paiements mensuels de son Fido, ne pouvait pas acquitter sa facture. Tous les jours, il va manger dans une soupe populaire.

Depuis quelques jours, Richard est fâché. Son ancien propriétaire, lassé d'abriter un dépôt, a fait vider dimanche l'appartement qu'il avait occupé. Comme Richard avait déjà déménagé ses meubles, il ne s'est pas retrouvé à la rue. Mais lundi, les éboueurs ont emporté une trentaine de ses sacs orange. « Il y avait plein de belles affaires là-dedans », s'insurge-t-il.

Paul Bergeron, son ex-propriétaire, est découragé. « Il y a encore plus de 70 sacs dans l'appartement, soupire-t-il. Je dois changer les tapis; ça va me coûter au moins 500 \$ ».

Dire qu'en mars, il avait sorti de ce logement 40 verges carrées de détritus, à la sueur de son front. « J'ai tout fait. J'ai payé un employé pour nettoyer l'appartement. J'ai visité Richard chaque semaine pour vérifier s'il sortait ses poubelles. Mais là, un autre locataire a déménagé à cause de lui, et Richard me laisse des messages de menaces sur mon répondeur... »

Dans la nuit de dimanche à lundi, Richard l'a appelé pour l'injurier. À bout de ressources, le propriétaire a demandé des renforts à la police, qui a dû emmener au poste le surexcité. Et Richard s'est fait coller une contravention de 250 \$ pour désordre public. « On ne tape pas sur quelqu'un qui est malade et qui essaie de s'en sortir », s'écrie-t-il, indigné.

Puis, il a un éclair de lucidité. « C'est

vrai que je faisais perdre du temps et de l'argent à mon propriétaire. Il n'a pas eu le choix de me mettre dehors ».

Quel avenir y a-t-il pour Richard? Parce qu'il avait enfoui la maison familiale sous une montagne de déchets, ses parents lui ont demandé de quitter, il y a près de huit ans. Depuis, il s'est fait chasser de chaque appartement où il s'était installé.

« Les HLM ne veulent pas de lui, et aucun propriétaire ne peut se permettre de le garder, déplore Paul Bergeron. Depuis la désinstitutionnalisation, le gouvernement se lave les mains du sort des psychiatrisés, et c'est nous qui payons ».

Selon Micheline Tremblay, travailleuse sociale au CLSC Basse-ville, la vie en institution n'est pas une solution magique. « Le syndrome de Diogène est relié à des angoisses extrêmes, et les gens en souffrent beaucoup. Dans les cas les plus sévères, un malade peut mourir si on lui retire ses poubelles d'un coup. La meilleure façon d'aider, c'est de faire suivre le malade par une équipe de travailleurs sociaux et de médecins, quotidiennement si besoin ».

On ne guérit pas les collectionneurs compulsifs. Mais à force de soins, on peut réussir à dévier leur passion vers autre chose que les poubelles.

Richard, lui, voudrait bien mener une vie normale. L'instabilité, le dédain d'autrui, la solitude... « J'ai besoin d'aide », affirme-t-il.

Il voudrait quelqu'un dans sa vie. Et surtout, garder son nouvel appartement. « Je me sens bien ici, dit-il en prenant son chat Arnold sur ses genoux. Je prends mes médicaments tous les jours, et je visite mon psychiatre régulièrement. J'espère que cette fois-ci, ça va marcher ».

CONVOI Feu

Suite de la Une

allumé un feu sur la route pour stopper les camions, mais ils ont forcé le passage à vitesse réduite. C'est alors que des gens masqués ont tiré des pierres, des billes de bois et même des cocktails Molotov sur les véhicules avant de se disperser dans la forêt avoisinante. Certains ont même parlé de coups de feu, mais la police ne pouvait confirmer cette information hier.

Les camionneurs visés par ces gestes ont été rencontrés par la SQ et ils sont peu bavards sur les événements. Plusieurs disent craindre pour leur sécurité. « Je me sens menacé physiquement. Ce sont nos vies qui sont en jeu. Ça n'a aucun sens », a avoué l'un d'entre eux, en rappelant que ce sont probablement des collègues qui ont lancé ces projectiles. Comme depuis le début du conflit le 31 juillet, L.F. Beauséjour a préféré garder sa consigne du silence.

Jusqu'à présent une personne a été arrêtée à la suite de cette embuscade hors du commun et les éléments recueillis par les enquêteurs de la SQ conduiront possiblement à d'autres

arrestations. Le maître de chien et les membres de l'unité d'urgence de Québec étaient d'ailleurs à Manic 2 pour étayer leur enquête.

Du côté de la compagnie Kruger, qui a un contrat avec Beauséjour pour le transport du bois pour ses trois usines de la Côte-Nord, on déplore évidemment cette attaque et le danger qu'elle a fait encourir aux chauffeurs. L'entreprise est en train d'évaluer les impacts de ce conflit sur ses approvisionnements, surtout que le transport du bois est interrompu jusqu'à nouvel ordre. « Pour Scierie Manic et Scierie Jacques Beaulieu, on devrait avoir du bois pour environ un mois, mais la situation est plus précaire pour Scierie Haute-Côte-Nord, qui en a pour à peu près deux semaines, a indiqué Denis Beaulieu, directeur des approvisionnements Côte-Nord pour Kruger. Ce n'est pas impossible qu'il y ait des mises à pied temporaires si on manque de bois ».

On se rappellera qu'une vingtaine de camionneurs artisans sont sous le coup depuis deux semaines d'une injonction provisoire les forçant à reprendre le transport de bois. Ils refusent malgré tout de retourner au travail et ils seront probablement accusés d'outrage au tribunal. La requête en injonction interlocutoire permanente, qui devait être entendue lundi, a été reportée au 12 septembre au palais de justice de Baie-Comeau.

DEUX Train

Suite de la Une

caniques à l'une des roues du train d'atterrissage d'un bimoteur Beechcraft Air King 200 en partance pour l'Europe a été constaté.

L'appareil, avec quatre personnes à bord, a tourné pendant près de deux heures autour de l'aéroport pour diminuer sa quantité de carburant.

Répondant aux lettres d'appel N68G4, l'avion, de propriété américaine, devait faire escale à Goose Bay, au Labrador, avant de se diriger vers l'Islande et, de là, vers sa destination finale en Europe. Dans les milieux aéronautiques, on rapporte que l'avion était en convoi, c'est-à-dire qu'il était transporté par du personnel nolisé qui

amenait l'appareil à son propriétaire.

Selon le lieutenant André Fillion, de la police de Sainte-Foy, le pilote a reçu des instructions de ses commanditaires américains pour tourner entre l'aéroport et l'île d'Orléans pour diminuer la quantité de carburant à bord.

Heureusement pour tous, la roue droite défectueuse a tenu le coup au moment de l'atterrissage. Seule une légère fumée a été constatée au moment de l'impact avec le sol.

Le personnel de l'aéroport a tenu les quatre occupants à l'écart des journalistes alors que l'avion était remorqué, pour inspection, dans un hangar de la compagnie Aéropro.

Le personnel d'urgence était à se remettre de ses émotions quand un autre appel, plus grave a priori, est survenu.

C'était le commandant de bord d'un poids lourd d'Air Transat qui informait la tour de contrôle de l'aéroport que son avion, avec 208 passagers et neuf membres d'équipage, avait des possibilités de manquer de carburant et que tout

devait être mis en place pour un atterrissage d'urgence.

« On nous a même demandé d'avertir les villes environnantes, comme L'Anctienne-Lorette et Québec, de la possibilité d'une tragédie si jamais l'avion ne pouvait se rendre jusqu'à l'aéroport », de dire le lieutenant Fillion.

Cette fois-ci, c'était le branle-bas général, plus d'ambulances, de pompiers et de policiers convergeant vers l'aéroport.

Mais une minute avant l'atterrissage, les services d'urgence étaient informés que l'avion, en provenance de Francfort (Allemagne) avait finalement assez de carburant pour se rendre jusqu'à sa destination finale, soit Toronto.

L'avion s'est posé, pour une escale technique, histoire de vérifier pourquoi les indicateurs de carburant ne donnaient pas la bonne lecture.

« Ça nous a permis de vérifier notre programme d'urgence », a rappelé le lieutenant Fillion, heureux qu'une tragédie ait été évitée.

ÉCHEC CAPSULE

Suite de la Une

face une partie de l'équipage —, à partir d'un navire militaire de surface, ne sont pas parvenus à le diriger vers un sas de sortie.

Les sources n'ont pas spécifié à quelle distance la capsule de secours se trouvait du sous-marin qui repose sous la mer par 108 mètres de fond.

Plus tôt dans la journée, une première tentative de sauvetage avait échoué à cause de la tempête qui sévit en mer de Barents. Des creux de quatre mètres, des vents violents et la pluie rendaient la tâche très difficile à la quinzaîne de bateaux de secours et de navires de guerre présents dans la région, au large des côtes nord-ouest de la Russie, près du cercle arctique. Les prévisions météorologiques n'annoncent pas d'améliorations pour les trois prochains jours.

Profitant d'une accalmie passagère hier soir, les sauveteurs russes avaient commencé à descendre la capsule qui doit être arrimée sur le sous-marin pour évacuer ses passagers, mais des vents violents et des courants forts ont compromis l'opération, ont annoncé les autorités.

Les opérations de secours font face à de nombreuses difficultés, en plus du mauvais temps. La descente, l'arrimage et la remontée de la capsule de sauvetage constituent en effet une manœuvre très délicate, et ce d'autant plus que le sous-marin est penché sur le sable.

En cas de succès, la remontée de ce minisous-marin pourrait prendre plus de sept heures, une telle durée étant nécessaire pour respecter les paliers de décompression.

Le commandant en chef de la marine russe, l'amiral Vladimir Kouroïedov, s'est montré hier très pessimiste et a estimé que les marins à bord du *Koursk* seraient à cours d'oxygène d'ici à vendredi. Il a qualifié la situation d'« extrêmement grave ».

« Nous ne savons absolument pas ce qui se passe à l'intérieur du sous-marin », a-t-il déclaré à la télévision RTR. « La seule chose claire c'est qu'il y a des gens vivants, qui lancent des SOS. Tout le reste, ce sont nos espoirs, qui diminuent chaque jour, car les calculs démontrent que vers le 18 août il n'y aura plus d'oxygène à bord ».

Les sauveteurs espèrent ramener l'équipage à la surface en utilisant des appareils spécialement conçus qui, descendus à partir d'un navire de surface, s'arriment à un sas de sortie du sous-marin. Les marins peuvent en principe alors sortir du submersible et être remontés à la surface.

En attendant de pouvoir procéder au sauvetage, les efforts se poursuivent pour tenter de ravitailler le bâtiment en air et en électricité, mais ils ont échoué jusqu'à présent et aucune communication n'a pu être établie avec le submersible.

Les conditions qui règnent à l'intérieur du *Koursk* restent donc inconnues. Les responsables russes

concédaient n'avoir aucun moyen de savoir si les systèmes d'urgence d'approvisionnement en air et d'éclairage fonctionnaient encore, alors qu'il semble bien que de l'eau ait pénétré à l'intérieur du sous-marin.

D'ailleurs, pour la première fois hier, les responsables de la Marine russe « n'excluaient plus » qu'il puisse y avoir des victimes, selon l'agence Interfax. Parmi les 116 hommes pris au piège se trouvent plusieurs officiers qui avaient été envoyés par le quartier général de la Flotte du Nord pour superviser les exercices auxquels participait le *Koursk* au moment de l'accident, a précisé Igor Digalo.

EXPLOSION

Le *Koursk*, qui a subi samedi une avarie, s'est posé au fond, dans une zone internationale située entre la Russie et la Norvège. Alors que Moscou avait d'abord fait état d'une « collision », des spécialistes ont déclaré hier que les images sous-marines du *Koursk* infirmaient cette thèse. Selon un responsable non identifié de l'équipe de secours, il y a en effet des signes d'une explosion qui s'est probablement produite dans la salle des torpilles, a rapporté ITAR-Tass.

Plusieurs compartiments du sous-marin auraient ensuite fait eau quand il a heurté le fond. Une explosion à l'intérieur du compartiment des torpilles a probablement fait de nombreuses victimes et d'importants dégâts, selon les experts. Les secouristes gardaient néanmoins espoir hier. « Nous allons travailler avec toutes nos forces et tous nos moyens jusqu'au dernier moment », a martelé le capitaine Digalo.

Le sous-marin est porteur de 24 missiles dont aucun n'est équipé d'arme nucléaire, selon la marine russe.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale 3 à 9

Le Québec et le Canada 10 à 15

CAHIER B

Questions d'argent 1 à 7

Bourses 4 et 5

Opinions 8

Le Monde 9 et 10

CAHIER C

Magazine 1 et 2

Arts et spectacles 2 à 10

Votre agenda 4

Ce soir à la télé 2

Annonces classées 6 à 8

Décès 8

CAHIER D SPORTS

Statistiques 2 et 4

Divertissements 7

SERVICES

Abonnements 686-3344

1-800-463-2362

Annonces classées 686-3311

Carrières et Professions 686-3270

Internet www.lesoleil.com

Promotion 686-3342

Publicité Détaillants 686-3435

Publicité générale 686-3270

Rédaction 686-3394

Renseignements 686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page B 7

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

RÉFLEXION

La route était longue et le vent frigidé; le barde était vieux et ses membres rigides; ses joues ridées et grises ses tresses; fantôme d'une époque d'allégresse.

Sir Walter Scott

The Lay of the Last Minstrel

C'ÉTAIT HIER

1987 — L'écrasement d'un avion fait 144 morts près de Detroit. — Le Tchèque Ivan Lendl bat le Suédois Stefan Edberg en finale des internationaux de tennis du Canada à Montréal.

1977 — Le député créditiste Gilbert Rondeau, accusé d'incendie criminel et reconnu coupable de fraude fiscale, démissionne.

1974 — L'armée turque instaure un cessez-le-feu à Chypre, après avoir divisé l'île en deux zones, grecque et turque.

1973 — Le ministre des Affaires sociales du Québec, Claude Castonguay, annonce son retrait de la vie politique.


1972 — Le roi Hassan II échappe à un attentat monté par des pilotes de l'armée de l'air marocaine, qui tentent d'abattre son avion.

1969 — Ouverture des premiers Jeux d'été du Canada à Halifax.

1960 — Chypre, colonie de la couronne britannique, accède à l'indépendance avec l'archevêque Makarios comme chef d'État.

1944 — L'ex-maire de Montréal Camilien Houde est relâché après quatre ans de prison dans un camp militaire.

CONTEMPORAINE



LE VESTON **tweed**
SEL ET POIVRE

En première ligne
cet automne, le tweed
avec toutes ses lettres
de noblesse pour
la femme de carrière.
Il marie les fils de laine
à un soupçon de lycra
lui conférant tenue
et souplesse. **Notre**
exclusivité 250.00

Pantalon tout droit
135.00 Chemisier blanc
75.00, foulard 25.00,
ceinture fine 36.00
grand cabas 170.00

la maison
simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARRFOUR DE L'ESTRIE

SPÉCIAL



SOUS-MARIN RUSSE EN PERDITION

Comment sauver les 116 marins du « Kourस्क »



Cette cloche a sauvé la vie de 33 marins du « USS Squalus » en 1939.

300 morts depuis 1960

MOSCOU (AFP) — Les accidents de sous-marins soviétiques et russes ont fait au moins 300 morts depuis 1960, l'accident le plus grave remontant à avril 1970, selon un décompte établi en comparant des sources russes et occidentales.

- 13 janvier 1960 : fuite radioactive dans le réacteur d'un sous-marin en mer de Barents, 13 morts.
- 4 juillet 1961 : explosion dans le réacteur d'un sous-marin en mer de Norvège, huit morts.
- 10 février 1965 : un réacteur nucléaire surchauffe dans le port de Severodvinsk (nord), sept morts.
- 8 septembre 1967 : incendie à bord d'un sous-marin lance-torpilles en mer de Norvège, 39 morts.
- 24 mai 1968 : mer de Barents, avarie d'un réacteur, neuf morts.
- 15 novembre 1969 : sous-marins russe et américain en mer de Barents. Pas de victimes.
- 8 avril 1970 : un sous-marin lance-torpilles s'abîme au large de l'Espagne dans l'Atlantique, 52 morts selon les sources russes, mais le Pentagone parle à l'époque de 88 marins soviétiques disparus.
- 24 février 1972 : au large de Terre-Neuve, un incendie à bord d'un sous-marin lanceur de missiles balistiques fait 30 morts.
- 13 juin 1973 : mer du Japon, collision d'un porteur de missiles de croisière avec un navire de surface, 27 morts.
- 18 octobre 1976 : deux morts après la rupture d'un condensateur dans un sous-marin en mer de Barents.
- 29 décembre 1978 : incident sur un réacteur d'un sous-marin en plongée dans le Pacifique, trois morts.
- 21 août 1980 : incendie à bord d'un sous-marin à propulsion nucléaire à l'est de l'île japonaise d'Okinawa : neuf morts et une cinquantaine de blessés.
- 24 juin 1983 : un sous-marin à propulsion nucléaire prend l'eau par les conduits de ventilation au large de la presqu'île de Kamchatka et coule dans le Pacifique Nord. Les Américains affirment que 90 hommes étaient à bord, mais les Russes donnent un bilan de 17 morts.
- 21 août 1983 : incendie dans un sous-marin en plongée dans une zone non précisée, 14 morts.
- 18 juin 1984 : incendie à bord d'un sous-marin en mer de Barents, 14 morts.
- 10 août 1985 : explosion dans le réacteur d'un sous-marin croisant dans le Pacifique, 10 morts.
- 3 octobre 1986 : explosion dans un tube lance-torpilles d'un sous-marin atomique au large des Bermudes, 4 morts.
- 7 avril 1989 : explosion et incendie à bord d'un sous-marin nucléaire. Le *Komsomolets* coule dans les eaux internationales à 500 km de la Norvège, 42 morts.
- 29 mai 1992 : explosion à bord d'un sous-marin russe de la flotte du Nord, 1 mort, 4 blessés.
- 26 janvier 1998 : un accident dans la chambre du réacteur d'un sous-marin basé dans la presqu'île de Kola fait un mort et quatre blessés.

■ MOSCOU (AP, AFP) — Comment faire revenir à l'air libre 116 hommes pris au piège dans un sous-marin qui repose par quelque 150 mètres de fond? C'est le casse-tête que doivent absolument résoudre au plus vite les responsables russes, faute de voir périr la totalité de l'équipage du sous-marin.

Le bâtiment gît depuis dimanche au fond de la mer de Barents, au large des côtes nord de la Russie. Et le temps ne joue pas en faveur des secouristes. Privé de réacteurs nucléaires, donc d'énergie, l'équipage pourrait très vite manquer d'oxygène, même si la situation sur ce plan à l'intérieur du sous-marin reste floue.

Si le *Kourस्क* a la même configuration que les sous-marins britanniques, l'équipage devrait en effet être capable de fabriquer son propre oxygène pour environ un mois, selon Paul Beaver, un expert britannique.

Reste le froid : après une brusque hausse de la température due à l'arrêt des réacteurs, celle-ci devrait chuter considérablement en l'espace de quelques jours à l'intérieur du sous-marin. Et c'est bel et bien le froid qui pourrait tuer en premier les marins.

OPTIONS

L'équipage pourrait être sauvé grâce à la remontée libre, à l'intérieur d'une cloche de secours ou dans des capsules de sauvetage sous-marines qui se trouvent dans le sous-marin.

Selon l'expert de l'agence d'information militaire AVN, Vladimir Ourban, l'équipage n'a cependant pas le droit d'évacuer son navire sans un ordre du commandement de la Flotte.

□ Remontée libre :

« À bord du sous-marin il y a des moyens de sauvetage individuels : scaphandres et bouteilles remplies d'oxygène et d'hélium. Le marin sort du bateau par un sas ou à travers le tube à

torpilles et monte comme un plongeur sous-marin. La montée peut prendre 5 à 6 minutes. Les paliers de décompression sont rarement observés, ce qui entraîne des barotraumatismes », selon Boris Pavlov, responsable de l'Institut des problèmes microbiologiques cité par le quotidien *Komsomolskaïa Pravda*.

Selon ce spécialiste, « la profondeur de 100 mètres n'est pas critique pour un bateau du type de *Kourस्क* ».

Le quotidien *Segodnia* rappelle cependant que « l'équipage du sous-marin K-429 de la Flotte du Pacifique n'avait pas réussi à remonter d'une profondeur de 60 mètres en 1983 ».

□ Remontée dans une « cloche » remplie d'oxygène descendue d'un bateau de sauvetage et qui doit être arrimée au sous-marin. Une cloche peut remonter à la fois 5 à 6 personnes.

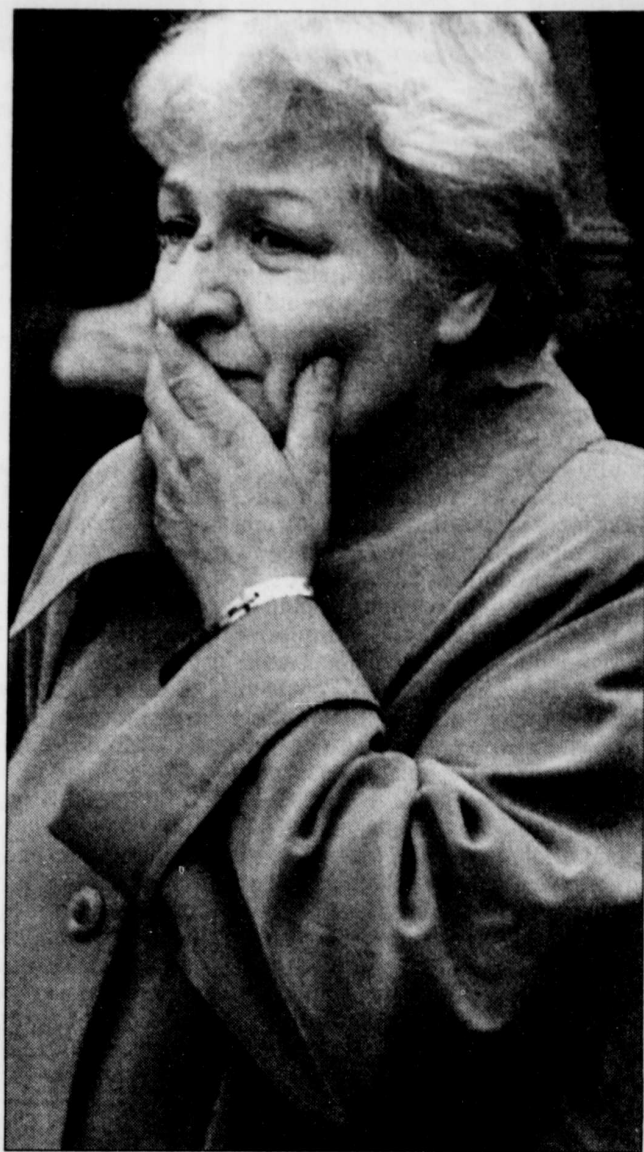
□ Remontée dans deux capsules de sauvetage installées dans le compartiment central du sous-marin. Tout l'équipage peut remonter dans ces capsules en cas de danger pour la vie de l'équipage.

PESSIMISTE

Paul Beaver, spécialiste qui fait autorité dans le domaine militaire, se montre quant à lui peu optimiste. « Je pense que ce sous-marin a subi plus de dégâts que ce que nous pensons et des personnes ont probablement déjà été tuées par l'impact de la collision », a-t-il estimé. « Il semble que ce soit une catastrophe plus grave que ce que les Russes laissent entendre ».

Pour Jim Jenkin, le scénario idéal consisterait à faire usage d'un sous-marin de sauvetage qui s'amarrerait au *Kourस्क* pour faire sortir l'équipage, sans même qu'ils se mouillent.

C'est d'ailleurs par un procédé équivalent, avec l'amarrage d'une chambre étanche de neuf tonnes à une écoutille du bâtiment, que 33 marins d'un sous-marin américain en difficulté, le *USS Squalus*, avaient pu être secourus en 1939 à 21 km des côtes du New Hampshire. Reste que 26 personnes avaient péri dans la catastrophe.



Cette Russe retient ses larmes à son arrivée au port de Murmansk, où elle s'est rendue pour s'informer d'un proche prisonnier du sous-marin.

Un coup dur pour la Russie

Vladimir Poutine tente de restaurer son statut de grande puissance maritime

MOSCOU (AFP, AP) — L'avarie en mer de Barents du sous-marin nucléaire *Kourस्क*, l'un des fleurons de la Flotte russe, est un coup dur pour la Russie de Vladimir Poutine qui tente de restaurer son statut de grande puissance maritime, perdu en grande partie depuis la fin de l'URSS.

Le président russe avait annoncé fin juillet lors des festivités annuelles de



Le « Kourस्क » est l'un des plus gros sous-marins de la marine russe.

la flotte à Kaliningrad que la Russie devait « développer sa marine militaire » si elle voulait « jouer un rôle dans le nouvel ordre mondial ».

Le *Kourस्क*, un sous-marin à propulsion nucléaire de type polyvalent, mis en service en 1994 et qui peut embarquer 24 missiles stratégiques, devait notamment participer en novembre à la première campagne de la marine russe en Méditerranée depuis dix ans.

La présence russe dans cette zone avait été supprimée après la chute de l'URSS. Selon un expert de l'agence russe d'informations militaires AVN, Vladimir Ourban, le retour de la marine russe en Méditerranée a été décidé notamment à la suite des frappes de l'OTAN sur la Yougoslavie en mars 1999. La Russie avait vivement protesté contre l'intervention de l'OTAN, mais n'avait pu l'empêcher.

FLOTTE EN DÉCRÉPITUDE

Quelle que soit son issue finale, l'accident du *Kourस्क* met une nouvelle fois en lumière la décrépitude de l'armée russe depuis l'effondrement de l'Union soviétique et le fait que le sous-marin en perdition soit l'un des fleurons de la flotte ne contredit rien un tel constat.

Le manque de ressources et de motivation, les retards dans le paiement des soldes, la corruption, l'insoumission sont quelques-uns des maux qui frappent l'armée et la situation économique difficile du pays n'arrange pas les choses.

L'armée russe a été humiliée en 1994-1996 lors de la première guerre de Tchétchénie et la campagne actuelle dans la petite république caucasienne s'éternise.

Rien de surprenant à cela. Réduite de cinq millions d'hommes sous l'URSS à environ un million aujourd'hui, l'armée russe doit vivre avec un budget représentant l'équivalent de cinq milliards de dollars par an, à comparer aux 280 milliards de dollars du budget des forces armées américaines.

L'Armée de l'air russe affirme n'avoir pas reçu un seul nouvel appareil depuis 1992 et elle n'en attend pas avant 2001. Selon certains spécialistes, même les quelque 6000 têtes nucléaires qui permettent à la Russie d'affirmer son statut de superpuissance, pourraient prochainement devenir obsolètes.

La Marine se contente pour l'essentiel de faire manœuvrer ses bâtiments à proximité de leur base car elle n'a pas assez d'argent pour acheter le carburant. Elle a aussi réformé des centaines de navires durant la dernière décennie, faute des moyens d'assurer la maintenance ou de faire des réparations.

Selon des rapports russes, 70 % des navires de la Marine ont besoin de réparations. On estime que la Marine ne maintient en permanence en patrouille que trois sous-marins nucléaires, alors qu'elle disposait de plus de 100 bâtiments de ce type voilà dix ans. Un responsable de la Marine, le contre-amiral Nikolai Konorev, a même récemment affirmé dans la presse que, si le manque d'argent perdurait,

la Marine tout entière pourrait disparaître d'ici à 2015.

L'ensemble de l'Armée a placé ses espoirs en Vladimir Poutine, qui a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de restaurer la puissance mondiale de la Russie. Vendredi dernier, il décidait de réorienter une partie du budget du nucléaire vers les forces classiques.

La Marine
tout entière
pourrait
disparaître
d'ici à 2015



Xiomara Michaël-Ménard, 3 ans. Greffée du foie.

Transfusée 2 fois

Donner du sang,
une question de vie.



HÉMA-QUÉBEC

DÉMISSION DE DENIS ROY

« C'était sa seule issue »

— Lehouillier

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

LÉVIS — La décision du conseiller Denis Roy de quitter son siège du quartier Notre-Dame était la seule issue qu'il lui restait.

C'est ce qu'a affirmé le conseiller et chef de l'Équipe du Progrès, Gilles Lehouillier, à l'occasion d'un entretien accordé au SOLEIL.

« C'est probablement la seule issue qui restait à M. Roy. Il était brûlé avec ses collègues de l'hôtel de ville. Il était brûlé dans son propre quartier. Et c'était en voie de prendre une envergure assez considérable. Il faut se rappeler la lettre de l'Association des gens d'affaires qui ne voulait plus le voir », a indiqué M. Lehouillier.

« M. Roy a été l'artisan de ses propres malheurs et il lui faudrait faire un examen de conscience. Il a trouvé le moyen de combattre des dossiers dans son propre quartier, l'Anglicane, la bordure fluviale, le secteur de la Traverse. Les motifs qu'il invoque pour expliquer son départ sont de la bouillie pour les chats », a ajouté le porte-parole du groupe des neuf.

En démissionnant, lundi soir, au moment où allait s'ouvrir la séance de travail publique des élus lévisiens, M. Roy a notamment évoqué, à l'appui de sa décision, le climat de confrontation permanente régnant au conseil municipal de la première ville de la rive sud. Il a ajouté que son quartier a souffert de la vindicte de ses collègues élus.

Mais pour M. Lehouillier, ces motifs ne tiennent absolument pas, ne serait-ce que neuf des dix conseillers siégeant à l'hôtel de ville travaillent en pleine harmonie et collaboration au développement de leur ville. Et que le Vieux-Lévis, qui recoupe largement la circonscription municipale de Notre-Dame, est le quartier où la Ville consent le plus d'investissement.

À son avis, il faut également tirer du départ de M. Roy un constat d'échec pour le maire Jean Garon. « C'est lui qui était allé chercher M. Roy et l'avait admis dans son équipe à l'occasion des élections de novembre 1998 », a rappelé M. Lehouillier.

Le siège laissé vacant par M. Roy ne le restera pas longtemps. « Notre préoccupation première, maintenant, c'est de travailler à préparer l'élection partielle. Celle-ci se tiendra dans les 90 jours après la démission de M. Roy, c'est-à-dire à la mi-novembre. Le compte à rebours est déjà parti », a-t-il observé.

« Le quartier Notre-Dame a bien besoin d'une conseillère ou d'un conseiller qui travaillera positivement pour ses concitoyens », a-t-il conclu.



La 89^e édition d'Expo Québec qui ouvre ses portes ce matin à 11 h présentera « un vrai de vrai ». Un superbe taureau charolais de trois ans qui pèse 2600 livres. On pourra ainsi le mesurer aux minivaches qui seront également présentes. Ce taureau, Chardel Hurdel, est propriété du Ranch Ostiguy Charolais, de Saint-Césaire. Il pose ci-dessus avec la présidente d'Expo Québec, Anne Michaud.

Chardel Hurdel, 2600 livres !

Une attraction de taille à Expo Québec

RÉJEAN LACOMBE
Le Soleil

QUÉBEC — Depuis quelques jours, les immenses terrains d'ExpoCité sont devenus un véritable terrain de bataille. Des centaines de personnes luttent contre le temps en vue de la présentation de la 89^e édition d'Expo Québec qui sera inaugurée à 11 h aujourd'hui.

Mais en marge de tous ces fiévreux préparatifs et de la présentation d'événements à caractères agricole, artistique, culinaire, industriel, sans oublier les jeux et les manèges, se profile une véritable industrie.

On n'oublie pas au sein de l'entreprise qui gère un budget de 7 millions \$, le président René Proulx en tête, qu'Expo Québec génère des retombées économiques de 27 millions \$. Au cours de ces 12 jours de festivités pas moins de 500 personnes font partie de la liste de paie des employés d'ExpoCité.

Encore cette année, les organisateurs de l'événement s'attendent à ce que 400 000 personnes visitent cette 89^e exposition entraînant ainsi des retombées de plus de 2 millions \$.

Les dirigeants d'ExpoCité ont mis le paquet pour attirer le plus grand nombre de visiteurs possible. Au total, 450 000 dépliant publicitaires ont été livrés dans les foyers non seulement de la région de Québec, mais aussi en Beauce, dans Charlevoix, dans Portneuf et Montmagny.

En plus, on veut profiter au maximum de la présence des touristes qui séjournent à Québec entre le 16 et 27 août pour les amener à faire un tour à Expo Québec.

En fait, les dirigeants d'ExpoCité n'ont pas à rougir de la programma-

tion de cette 89^e édition. Plusieurs nouveautés ont été greffées aux traditionnels événements. Le secteur agricole reprend un peu plus de plume. M. Proulx mise sur une présence plus grande de machineries agricoles de plus en plus sophistiquées. En outre, une trentaine d'étudiantes et d'étudiants de l'Institut de technique agricole (ITA) de La Pocatière ont été embauchés par Expo Québec. Ils serviront de guides et de conseillers aux personnes qui désireront parfaire leurs connaissances sur les us et coutumes des animaux de la ferme.

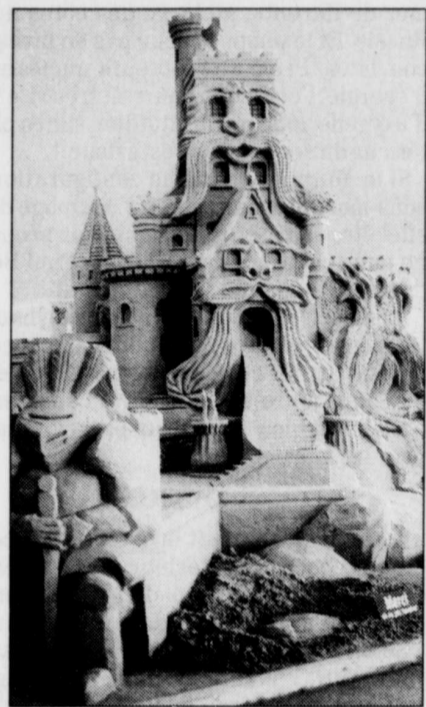
UN BŒUF DE 2600 LIVRES

On pourra aussi admirer des minivaches qui se retrouveront à proximité d'un superbe taureau charolais de trois ans, Chardel Hurdel, pesant 2600 livres et propriété du ranch Ostiguy Charolais de Saint-Césaire.

On ne peut également passer à côté de la présentation d'animaux de race qui sont convoités par des centaines d'acheteurs venant d'un peu partout à travers le monde. ExpoCité verse d'ailleurs plus de 300 000 \$ en guise de primes aux producteurs-proprétaires des bêtes championnes.

Mais, il n'y a pas que le secteur agricole. M. Proulx prend plaisir à dire qu'il s'agit d'un « melting-pot » d'événements. Le secteur culinaire sera aussi à l'honneur. On pourra encore une fois assister au « combat des chefs ». Les grandes toques devront composer une recette culinaire à partir d'un panier de victuailles dont ils ne connaissent pas le contenu.

Les amateurs de musique et d'art y puiseront aussi une source de satisfaction. Il suffit de visiter le concours inter-



Le sculpteur Michel Lepire a déjà laissé sa marque à Expo Québec. En compagnie de son fils Marc, il a sculpté ce château de sable qui sera le point de mire du concours international de sculpture sur sable.

national de sculptures sur sable pour s'en convaincre. Déjà, le sculpteur de renommée internationale Michel Lepire a complété hier une sculpture magistrale. Et puis, il y a Place de la famille, le Pavillon de la technologie, la minifermier qui fait depuis toujours le délice des enfants, les jeux, les manèges, la scène Molson Dry, la compétition des jeunes talents amateurs et... la fête qui durera 12 jours.

PORT-CARTIER

Drame familial

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

PORT-CARTIER — Un électricien de 60 ans, Gédéon Boudreault, a été poignardé tôt hier à son domicile du 49, rue des Sorbiers, à Port-Cartier. Selon la police, il s'agirait d'un drame familial.

À la suite d'une dispute survenue vers minuit mardi, le fils de la victime aurait agressé son père à l'aide d'un couteau. Des traces de violence étaient visibles sur le corps du sexagénaire.



La victime, Gédéon Boudreault

C'est l'épouse de la victime qui a téléphoné aux policiers municipaux. Ces derniers ont découvert l'homme qui gisait inerte à l'extérieur de sa résidence à proximité de sa camionnette.

La sécurité publique de Port-Cartier a alors demandé assistance à la SQ afin de retracer le principal témoin dans cet homicide. Il s'agirait du fils de la victime qui est âgé de 25 ans. Il serait armé ayant toujours en sa possession l'arme blanche qui aurait servi à commettre le geste.

La SQ n'a pas voulu prendre de risque et a demandé la présence du maître chien de même que du groupe d'intervention spécialisé, ce qui ne s'est pas vu à Port-Cartier depuis plus de 15 ans.

Les policiers ont une bonne idée de l'endroit où l'homme peut se cacher. Il se camouflerait dans un terrain très accidenté en pleine forêt.

« Nous avons ciblé un secteur où nous croyons qu'il peut se cacher. Si nos recherches se révèlent infructueuses, nous lancerons un avis de recherche avec tous les détails afin de le retrouver », mentionnant en fin d'après-midi hier, le porte-parole de la SQ, Claude Ross. Au moment de mettre sous presse, l'individu n'avait toujours pas été arrêté.

Ce drame s'est produit dans un quartier très tranquille de cette municipalité située à une soixantaine de kilomètres de Sept-Îles. La majorité des témoins disent n'avoir rien vu et entendu et ceux qui pourraient parler préfèrent rester muets par peur de représailles de la part du présumé suspect.

Les Boudreault étaient une famille sans histoire. Gédéon Boudreault, qui laisse aussi dans le deuil ses trois filles, était à l'emploi des Silos Port-Cartier depuis plus de 32 ans. Il envisageait de prendre sa retraite prochainement. Certains confrères de travail se sont rendus sur les lieux du drame et ont éclaté en sanglots.

Le dernier crime à être survenu dans cette paisible localité de 7400 habitants s'est produit en 1998, alors qu'un homme de 73 ans avait été assassiné à son domicile.

Formation professionnelle

Relation d'aide et psychothérapie

Choisissez la formation à l'Approche non-directive créatrice^{MC} de Colette Portelance.

Premier groupe débutant à Québec le 16 septembre 2000.

Demandez notre programme détaillé.

514-598-7758
www.cram-elf.org

Centre de Relation Aide Montréal

Vous croyez souffrir d'ostéoporose

Vous pourriez participer à une étude sur le traitement de l'ostéoporose menée par une équipe expérimentée dans le domaine sous la supervision du Dr. Jacques Brown du Centre de recherche du CHUL. Cette étude permettra de comparer les médicaments Fosamax et Miacalcin.

- Vous êtes une femme ménopausée depuis plus de 5 ans
- Vous n'avez pas pris d'hormones au cours du dernier mois
- Vous n'avez pas été traitée pour l'ostéoporose au cours du dernier mois et vous n'avez jamais pris de Fosamax[®] ou de Miacalcin[®] en vaporisateur nasal

Si vous êtes admissible, vous recevrez gratuitement pendant 9 mois la médication à l'étude sous forme de comprimé ou de vaporisateur nasal ainsi que des suppléments de calcium et de vitamine D.

Ce projet a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche clinique du CHUL du CHUQ (31.05.01).

Pour plus d'information, communiquez avec

Groupe de recherche sur les maladies osseuses
Unité de recherche clinique

Le Groupe de recherche sur les maladies osseuses avec Dr. Jacques Brown
CHUL du CHUQ

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h
Téléphone : 418.656.4141, poste 7969

EN BREF

Corps retrouvé dans le fleuve

Le service de sécurité publique de Lévis a avisé par voie de communiqué que le corps d'un homme avait été retrouvé dans le fleuve, hier après-midi, près de Lévis. Le défunt était âgé de 70 ans. Il résidait dans la région de Bellechasse. I.P.

COL ROULÉ
POINT ZERO
Rouge, beige ou gris
55\$

MARC ANDREW

Galleries de la Capitale (418) 627-1837
Place Ste-Foy (418) 657-6636

Référendum sur le projet de la SIDAC

Il y aura un référendum sur le projet d'agrandissement de la Société de développement commercial du Mail centre-ville (ex-SIDAC), en septembre. C'est ce qu'a indiqué hier le greffier adjoint de la Ville de Québec, M^{re} Pierre Angers. Un total de 102 contribuables ont indiqué leur opposition au projet d'agrandissement sur un total de 252 admissibles. La loi prévoit qu'un référendum doit être tenu lorsque plus de 33 1/3 des contribuables visés expriment leur opposition. Le président de la SDC du Mail centre-ville, André Morissette, du Pub Edwards, s'est dit déçu « que les commerçants de Saint-Roch ne se tiennent pas davantage ». Du côté des opposants, le porte-parole, Michel Goulet, du salon de coiffure Éterna, s'est félicité de la tournure des événements. M.L.

Les propositions du Port acceptées

Les commissaires chargés de l'examen environnemental sur l'aménagement d'un terminal de passagers à Pointe-à-Carcy se disent satisfaits des propositions de la direction du Port de Québec. « Nous sommes d'avis que le rapport final intègre l'ensemble de nos recommandations et répond généralement aux préoccupations que le public a exposées au cours des consultations », affirment les trois commissaires. L'équipe de Ross Gaudreault a accepté d'aménager une passerelle plus légère et beaucoup moins longue que prévu. Un comité de suivi auquel participeront des représentants de la Ville devra se préoccuper dès cet automne des questions concernant le niveau de bruit. Le pdg du port, Ross Gaudreault, lancera des appels d'offres pour la passerelle et les nouveaux stationnements. M.L.

LA VENTE MÉDAILLE D'OR

Plusieurs modèles pour essai

Commandez la vôtre à partir de 23 665*

*Préparation incluse, transport et taxes en sus

STE-FOY CHRYSLER

2025, Jean-Talon Sud
Sainte-Foy
www.sfchrysler.com
682-2025

Madame Éternuement

Vous ai-je déjà parlé de Madame Éternuement? Elle travaille à Développement des ressources humaines Canada, que les mauvaises langues décrivent comme l'une des pires maisons de fous de tout le pays. Développement des ressources humaines Canada s'est souvent retrouvé sur la sellette, au cours des derniers mois. En mai, la découverte d'un logiciel permettant de compiler des données sur des millions de Canadiens a soulevé un certain émoi. Plus de 68 000 personnes ont alors réclamé leur « dossier personnel », en signe de désapprobation. Poussé dans les câbles, Développement bla-bla-bla a dû embaucher en catastrophe une centaine de personnes pour compiler et expédier ces montages de paperasses.

Finalement, le perfide logiciel aurait été détruit et tous les dossiers devraient être complétés d'ici quatre ou cinq semaines...

Il n'empêche. Pour donner une idée de ce que les employés de Développement des ressources humaines enduraient depuis quelques mois, un fonctionnaire m'a récité une petite comptine:

L'artiste peint des éléphants roses/Le fou les voit bouger/ Et Développement des ressources humaines du Canada compile religieusement leur numéro d'assurance sociale.

« Comment expliquer à ces pachydermes, ajoutait avec ironie le brave fonctionnaire, que le NAS est indispensable pour bénéficier d'une subvention permettant le démarrage d'une école de collage de timbres par correspondance? »

Ne nous égarons pas. Revenons à nos moutons. Madame Éternuement travaille donc à Développement des ressources humaines Canada ou

DRHC, pour ceux qui préfèrent sa petite abréviation *sexy*. Je ne sais pas dans quelle ville. Je ne sais pas dans quel département. Nous nous sommes parlé par le plus pur des hasards, à cause de la nouvelle boîte vocale du ministère.

Ah oui!, il faut absolument que je vous présente la nouvelle boîte vocale entièrement robotisée du ministère. Après, vous allez tout comprendre. Imaginez que la petite merveille reconnaît la voix. Vous lui dites le nom d'un employé ou d'un département, et hop! elle vous branche automatiquement.

Un vrai prodige technologique. Le top du top. Les gros chars. Le XXV^e siècle en l'an 2000. *Star Wars* à nos portes.

Tout bien considéré, la nouvelle boîte vocale n'a qu'un seul petit défaut: elle est un peu dure d'oreille.

Hier, quand j'ai réclamé « les communications », elle m'a demandé si je voulais parler à une M^{me} Dion.

Plus tard, lorsque j'ai prononcé les mots « relations publiques », elle m'a proposé de m'adresser à un certain M. L'Heureux.

Le voyage ne faisait que commencer. J'ai fini par atterrir dans une espèce de département de comptabilité, quelque part entre Jasper et Halifax. Ça m'a permis de causer avec un homme que l'on aurait dit enfermé dans un bocal. Il a commencé par comparer les fonctionnaires aux livres d'une bibliothèque. Selon lui, « les moins utiles sont les plus haut placés ». J'en ai profité pour lui rappeler



Jean-Simon Gagné
JSGagne@lesoleil.com

que Coluche disait que si l'on donnait le Sahara à des technocrates, ils seraient contraints d'y importer du sable dans un délai de moins de cinq ans.

Il m'a fallu ensuite expliquer qui j'étais, d'où je venais et où j'allais. On aurait dit un cours de pastorale *cheap* donné par un disciple de l'amour du cornichon éternel. Le pauvre, il devait s'ennuyer, tout seul dans son bocal. Ne sachant trop que faire, il m'a finalement renvoyé à la satanée boîte vocale.

Le rituel infernal a recommencé.

« Quelle personne désirez-vous joindre? »

J'ai préféré me taire pour pousser la machine dans ses derniers retranchements. Inutile. Au bout de quelques secondes, elle m'a redemandé avec insistance: « Pardon, quelle personne désirez-vous joindre? »

Il fallait réagir vite. En essayant de me ressaisir, j'ai dû me racler la gorge. Ou quelque chose du genre. La boîte vocale m'a aussitôt annoncé que mon appel allait être transféré.

Quelques secondes plus tard, une voix m'interpellait à l'autre bout du fil:

— Je suppose que vous avez éternué en prononçant le nom de la personne à qui vous vouliez parler?

— Quoi?

— Je suppose que vous avez éternué ou fait du bruit en demandant un service où une personne. Souvent, quand cela arrive, l'appel

m'est transféré. J'ignore au juste pourquoi. Je suis Madame Éternuement, au ministère.

On a parlé un peu. Elle m'a expliqué que la boîte vocale était encore en rodage. Je crois qu'elle me prenait pour un gentil demeuré. Après cela, je n'ai pas osé lui demander dans quel département j'avais abouti. Peut-être s'agissait-il de la ministre du Développement des ressources humaines elle-même?

Il fallait détendre l'atmosphère. Alors je lui ai raconté une blague de l'un de ses collègues d'Ottawa.

— Il paraît que le ministère s'est donné un mois pour répondre aux nombreuses demandes d'informations de citoyens à travers tout le pays. Après mûres réflexions, il a choisi le mois de février.

Madame Éternuement n'a pas rigolé.

On s'est même quitté un peu abruptement.

Pour me punir, elle m'a d'ailleurs renvoyé à la boîte vocale.

Beaucoup plus tard, juste avant de dénicher le bon service, j'ai compris pourquoi.

Au moment de transférer mon dernier appel, la boîte maléfique a prononcé une phrase nouvelle. Je me trompe peut-être, mais on y décelait une sorte d'ironie synthétique.

« Cet appel pourra être observé (sic) afin d'assurer la qualité de notre service. »

Autrement dit, quelqu'un écoutait peut-être nos conversations téléphoniques depuis le début, y compris les raclements de gorge et les farces stupides.

J'en profite pour souhaiter le bonjour à cet inconnu, en lui paraphrasant une citation célèbre: « L'intelligence est une promesse que l'on ne peut tenir. Surtout quand elle est artificielle. »

Neuf chefs d'accusation pour un jeune violent de 19 ans

ÉLISABETH FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC — Le juge André Cartier n'a pas hésité hier après-midi à garder derrière les barreaux un jeune de 19 ans, Jessy Ali Bahrawy, qui fait face à pas moins de neuf chefs d'accusation de voies de fait, de voies de fait avec lésion, de vol qualifié, d'introduction par effraction avec intention de vol, d'entrave à un agent de la paix et d'extorsion.

Les faits reprochés à Bahrawy remontent au 4 août. En sortant d'un dépanneur, Bahrawy, qui vient d'acheter une bouteille de bière de 1,18 litre, somme un jeune homme qu'il vient de rencontrer de lui remettre 500\$. « Pourquoi? » lui aurait alors demandé ce dernier. En guise de réponse, Bahrawy le frappe à la tête avec sa bouteille de bière.

Le 9 août, il se rend à une résidence de la rue Bellevue, à Cap-Rouge, où se tient un « party » de jeunes. Il parvient à entrer dans la maison

malgré les efforts du fils du propriétaire pour l'en empêcher, puis se met à harceler les gens. Il vole également les chaînes de deux jeunes qui s'y trouvent. En sortant de la résidence, il rencontre un jeune qu'il ne connaît pas et se met à le frapper. Lors de son interception par les policiers, l'individu donne une fausse identité. Selon la Couronne, représentée par Michel Fortin, les policiers ont été dans l'obligation d'utiliser la force pour arrêter le prévenu.

Toujours d'après la Couronne, le père de l'accusé refuse d'héberger son fils et de cautionner pour lui. D'ailleurs, lorsqu'il s'est rendu à la résidence de la rue Bellevue le 9 août, Bahrawy venait de se faire mettre à la porte de la résidence familiale et de voler les clés de la voiture de son père.

En réponse à la question de son avocat, Jorge Armijo, qui lui demandait où il allait rester si le juge le remettait en liberté, Bahrawy a dit qu'il

allait se « trouver une chambre, peu importe ». « J'ai un travail stable en informatique, je ne fume pas, je ne prends aucune drogue. Je passerais bien au détecteur de mensonges », a-t-il ajouté. D'après son témoignage, l'accusé travaille en informatique pour son père et veut « aller étudier là-dedans ».

Visiblement peu impressionné par ses propos, le juge André Cartier a ordonné la détention de l'accusé jusqu'à ce qu'il revienne en cour le 21 août.

À PARTIR DE

35\$

TARIFS SPÉCIAUX
POUR ENFANTS ET FAMILLES
Taxes non comprises



Photo: Jean Lemire

BEAUTÉS SAUVAGES

LE FLEUVE DÉBORDE...
DE BEAUTÉS!

Notre mission : vous les faire découvrir.

CROISIÈRES AML... votre EXPERT en découvertes!



OBSERVATION DES BALEINES



LE FJORD SAGUENAY



L'AVENTURE ZODIAC



Fière partenaire du
GREMM

52 ans de présence sur le Saint-Laurent

1 800 563-4643

www.croisieresaml.com

À L'AGENDA

LA MAGIE DU LIVRE CHEZ LES AILES

(à Brossard et Ste-Foy)

DU 7 AU 28 AOÛT : Les Ailes de la mode souligne le 25^e anniversaire de la maison d'édition Québec Amérique. Tout achat de 30\$ ou plus au rayon mode enfants vous rend admissible à notre tirage de 2 collections de livres jeunesse (valeur de 300\$ chacune).



Nulle part ailleurs

Le bar Le Relais disparaît en fumée



COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

Un incendie d'origine criminelle a réduit en cendres le bar Le Relais des Plaines à Sainte-Croix durant la nuit de lundi à hier. Établissement plutôt «olé olé», ce relais pour motoneigistes misait entre autres sur des spectacles de danseuses pour attirer ses clients. Le bar étant fermé durant la saison estivale, personne n'a été blessé lors de cet incendie. Une voiture a par ailleurs été retrouvée à l'intérieur du brasier. Selon Richard Gagné de la Sûreté du Québec, il pourrait s'agir d'un véhicule volé. Cette carcasse est d'ailleurs le seul vestige de l'établissement qui

a été littéralement désintégré par les flammes. Selon M. Gagné, des gens de l'entourage des Hell's Angels avaient l'habitude de fréquenter l'endroit. L'incendie qui s'est déclaré un peu avant minuit lundi soir aura nécessité d'importants effectifs pompiers. Aussi les sapeurs de Laurier-Station et de Saint-Édouard sont venus en aide aux pompiers de Sainte-Croix de Lotbinière. Il s'agit du second brasier du genre à survenir en peu de temps dans la région de Lotbinière. La semaine dernière, c'est La Cantine FM qui disparaissait dans les flammes. I.P.

SAGUENAY

Tragique accident impliquant une voiture et une motocycliste

Charles Larouche, 52 ans, de Grandes-Bergeronnes, a perdu la vie de façon tragique, vers 9h30 hier, après avoir perdu le contrôle de sa motocyclette sur la route 70, au Saguenay. Selon les témoignages recueillis par les patrouilleurs, deux dames prenaient place à bord d'une voiture, qui circulait en direction ouest vers Jonquière. La conductrice de cette voiture aurait d'abord tenté de dépasser la

motocyclette que conduisait M. Larouche. Au moment de revenir sur la voie de droite, elle aurait toutefois coupé la trajectoire de la motocyclette, sur laquelle prenaient place la victime et sa conjointe. Le conducteur de la motocyclette n'aurait alors eu d'autre choix que de tenter une manœuvre pour éviter la collision et bifurquer vers l'extérieur de la chaussée. La motocyclette a alors capoté et ses passagers ont été projetés sur le sol. La passagère a subi des blessures légères. Quant au conducteur, Charles Larouche, il a été transporté à l'urgence du Centre Le Jeannois. Les médecins ont constaté son décès quelques minutes après son admission. L'une des occupantes de la voiture a subi un violent choc nerveux. (PC)

Vol qualifié à Beauport

Tard dans la nuit de lundi à hier, une femme a été arrêtée pour vol qualifié par la police de Québec. L'incident s'est déroulé au Tim Horton du boulevard L'Ornière à Québec. Pour s'emparer du contenu de la caisse, Suzanne Gallant aurait agrippé au cou la serveuse du restaurant à l'aide d'un couteau. Un cuisinier est par la suite venu en aide à cette dernière et a réussi à maîtriser et désarmer M^{me} Gallant jusqu'à ce que la police vienne prendre le relais. Seule la caissière a été légèrement blessée aux côtes dans le cadre de cette altercation. Quant à la suspecte, qui a comparu hier après-midi pour vol ainsi que pour vol qualifié, elle reviendra en cours aujourd'hui pour son enquête sur cautionnement. I.P.

Jeune cycliste accidenté

Un garçon d'une dizaine d'années s'est fait frapper par une camionnette hier matin alors qu'il se baladait à vélo. L'accident a eu lieu autour de 10h en face de l'école L'Envol à Saint-Nicolas. Il semble que le jeune garçon empruntait la route du Pont pour aller rejoindre des amis. Selon les policiers de Chaudière-Étchemin, le conducteur du véhicule n'était pas en cause. Aucune accusation n'a donc été portée dans le cadre de cette affaire. Au moment d'écrire ces lignes, le cycliste, qui a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis, était toujours dans le coma. I.P.

Noyade à Saint-Raphaël

Un employé de la compagnie Coffrages mauriciens, de Trois-Rivières, a trouvé la mort, hier, vers 18h, alors qu'il travaillait sur un barrage, propriété d'une compagnie privée, au 167, rang Sainte-Catherine, à Saint-Raphaël de Bellechasse. L'homme, âgé de 30 ans et domicilié à Pointe-du-Lac, non loin de Trois-Rivières, serait tombé dans un puits et n'a jamais pu refaire surface. Des plongeurs de la Sûreté du Québec seront sur place aujourd'hui pour tenter de repêcher le corps. Les circonstances de l'accident ne sont pas encore établies formellement. C.V.

Un agresseur sexuel accusé de tentative de meurtre

Carl Savard, un individu de 29 ans de Chicoutimi a été accusé de tentative de meurtre sur une dame de Chicoutimi après un sauvage agression sexuelle qui serait survenue dans la nuit de lundi à hier. Vers 3h30, hier, la police de Chicoutimi a reçu un appel d'une femme qui se plaignait d'avoir été victime d'une agression. Selon son témoignage, un individu se serait introduit dans son appartement et aurait utilisé une arme afin d'obtenir des faveurs sexuelles, mais elle aurait résisté. Selon l'acte d'accusation, la victime aurait même été étouffée pendant l'altercation. Le suspect a ensuite pris la fuite. Une opération policière a été lancée dans les moments qui ont suivi. Peu après 5h, les policiers procédaient à l'arrestation de Carl Savard, bien connu des milieux policiers, dans le secteur. Outre la tentative de meurtre, il fera face à des accusations d'introduction par effraction, d'utilisation d'une arme dans le but de commettre une agression sexuelle et de séquestration. (PC)

NEWPORT

La noyade demeure nébuleuse

Paul Gignac, ce citoyen de Saint-Godefroi retrouvé lundi matin près de l'embouchure du ruisseau des Îlots à Newport, en Gaspésie, serait mort par noyade, selon les premières informations découlant de l'autopsie pratiquée sur son corps. Les résultats de cette autopsie étaient toutefois incomplets en fin de journée hier et la Sûreté du Québec refusait d'écarter toute éventualité quant aux circonstances du décès. Le meurtre de l'homme de 61 ans était toujours envisagé. La police devrait obtenir aujourd'hui le résultat de tests toxicologiques. En outre, le mystère demeure entier au sujet de ce qui a pu arriver au véhicule de M. Gignac, une Chevrolet S10 bleue et grise, immatriculée au Québec et portant le numéro WXV 496. G.G.

L'Allier ne veut pas de fusion avec Lévis

MARC LESTAGE
Le Soleil

QUÉBEC — Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, ne croit pas au projet de ville unique dans la région de la capitale.

Il plaide ce matin devant la ministre Louise Harel, pour la constitution de deux villes, une sur la Rive-Nord et une autre sur la Rive-Sud, ainsi que pour la mise en place d'une seule « communauté urbaine » englobant les deux rives.

Le maire de Québec préconisera une ville sur chaque rive

Le mémoire de la Ville de Québec est le premier à être entendu par la

Commission de l'aménagement du territoire. Les travaux de ce comité se poursuivront jusqu'à vendredi.

Les intervenants sont invités à se prononcer sur le projet de loi 137 visant la création d'une seule communauté urbaine englobant Lévis et Québec ainsi que toutes leurs municipalités des banlieues, incluant l'île d'Orléans.

Le maire L'Allier insiste sur le fait que la création d'une ville unique sur le territoire peut paraître souhaitable, mais demeure « irréalisable à court terme ». Par contre, la création d'une Communauté métropolitaine unique « apparaît inéluctable pour prendre en charge les projets de compétence qui concernent l'agglomération tout entière », de déclarer haut et fort le maire.

Sur la question des fusions, le maire L'Allier affirme que « le regroupement de municipalités est indispensable pour réduire les tensions improductives qui pourraient mettre en péril la nouvelle Communauté métropolitaine ».

PROGRÈS CIVIQUE

Dans une annexe au mémoire de la Ville, le Progrès civique déplore que « la stratégie de l'administration de la Ville de Québec consiste à faire avorter tout projet autre que celui d'une fusion forcée des 13 villes de la CUQ et de Boischatel ».

Conséquemment, le Progrès civique refuse d'appuyer le mémoire de la Ville, bien qu'il soit favorable quant au fond du document.

CHAMBRE DE SAINTE-FOY

Pour sa part, la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy a rejeté hier le statu quo et le projet de création d'une ville unique sur la Rive-Nord.

La chambre souhaite plutôt la création d'une Communauté régionale unique sans regroupement des municipalités. Le président de cette nouvelle CUQ devrait être élu au suffrage universel, suggère la chambre.

FABRICVILLE
griffe 2000
OFFRE DE TEMPS LIMITÉ!
L'événement
Dès maintenant jusqu'au 22 août

Double Double Escompté

DES MILLIONS DE MÈTRES DE MARCHANDISE À LIQUIDER

VASTE SÉLECTION DE TISSUS MODE et de TISSUS À TENTURES

Prix courants déjà RÉDUITS DE **50%**

Obtenez un **RABAIS ADDITIONNEL DE 50%**

FABRICVILLE
griffe 2000
2740, boul. Laurier
Ste-Foy (418) 651-3489

325, Soumande
Vanier (418) 686-5072

lundi au mercredi, 9h30 à 7h30 • jeudi et vendredi, 9h30 à 21h • samedi, 9h à 17h • dimanche, 12h à 17h

La Gaspésie
une grande destination à redécouvrir!

Office du Tourisme et des Congrès de Gaspésie
101, rue de la Gaspésie, 100-0000
Gaspésie, Québec G1B 1A1
Téléphone: (418) 686-5072
Site web: www.gaspesie.com

Parc national Forillon
Site web: www.parcnational.gc.ca/forillon

Explorama
Haute Gaspésie
Explorama
100, rue de la Gaspésie, 100-0000
Gaspésie, Québec G1B 1A1
Téléphone: (418) 686-5072
Site web: www.exploragaspesie.com

Carleton Place
Ville de Carleton
101, rue de la Gaspésie, 100-0000
Gaspésie, Québec G1B 1A1
Téléphone: (418) 686-5072
Site web: www.carletonplace.com

La mer et la montagne à votre portée!

Association touristique de la Gaspésie
www.tourisme-gaspesie.com ou 1 800 463-0323

La sentence du restaurateur Diktakis reportée

Le Lévisien toujours en attente d'un second procès pour agression sexuelle

ÉLISABETH FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — Reconnu coupable d'agression sexuelle sur deux de ses employées, le restaurateur Constantin Diktakis, de Lévis, connaîtra sa sentence le 8 septembre.

Les faits reprochés à Diktakis remontent dans la nuit du 29 décembre 1997, lors du « party » de Noël des employés qui se tient au restaurant du prévenu. Un peu après minuit, Diktakis pénètre dans les toilettes des dames, où se trouve, seule, une de ses employées. D'après le témoignage de cette dernière, son employeur a tenté de l'embrasser en lui mordant la lèvre inférieure.

Le prévenu a été acquitté de voies de fait sur son employée, même si des photos prises chez le médecin au lendemain de la soirée font foi de blessures sur la lèvre inférieure. Avant de prononcer le verdict d'acquiescement, le juge Michel-L. Auger avait fait valoir qu'il était possible que la victime se soit infligée cette blessure elle-même. « Le fait qu'elle ne voit pas sa blessure bien qu'elle se soit brossée les dents le soir des événements laisse le tribunal perplexé », avait-il dit.

Après l'assaut dans les toilettes, l'employée, toujours selon son témoignage, se fait agresser une seconde fois par son patron dans le mail abritant le restaurant. Il lui glisse alors une main sur une fesse et l'autre sur un sein, tout en lui léchant le visage.

Une ex-employée de Diktakis a décidé elle aussi de porter plainte contre son ancien patron après avoir entendu parler de cette histoire. Selon son témoignage, Diktakis a tenté à deux reprises de l'embrasser et d'entrer sa

main sous sa jupe et dans sa chemise lors d'un party soulignant l'ouverture d'un nouveau bar en mai 1997.

L'avocat de Diktakis, Réjean Lavoie, a demandé l'absolution inconditionnelle pour son client, plaçant, entre autres, le fait qu'il avait déjà suffisamment payé pour ses gestes. « Il y a eu beaucoup de publicité sur cette histoire dans les médias. (...) De plus, son restaurant a connu une diminution sensible de son chiffre d'affaires », a-t-il fait valoir.

L'avocat de la défense a également souligné le fait qu'il n'y avait pas eu planification des gestes posés et que ceux-ci l'avaient été dans un endroit public, alors que son épouse était présente. « On est au plus bas de l'agression sexuelle. Le fait que sa conjointe était présente au moment des événements est indicatif du fait qu'il n'avait pas l'intention d'aller loin. Il n'y a pas eu d'insistance ni d'abus d'autorité. (...) Par ailleurs, embrasser quelqu'un de force, ce n'est pas quelque chose qui va traumatiser la victime, malgré l'aspect inadéquat de la chose. »

L'avocat a en outre cité l'exemple d'un restaurateur bien connu à Québec, Luigi Leoni, qui avait obtenu une libération conditionnelle pour des gestes semblables sur une cliente. « Dans son cas, il y avait eu quasi-séquestration ».

M^r Lavoie a par ailleurs fait savoir au juge que son client avait donné 1000 \$ au Centre d'aide aux victimes d'acte criminel (CAVAC) et qu'un chèque du même montant allait être remis à la première victime advenant son absolution. Il a aussi indiqué qu'il retirerait son appel s'il obtenait cette absolution.

La Couronne, représentée par Louis Coulombe, a quant à elle insisté sur le fait que Diktakis n'avait pas seule-

ment tenté d'embrasser ses victimes, comme le prétendait la défense, mais qu'il y avait aussi eu des attouchements au niveau des fesses et des seins. « Il faut dénoncer ces gestes-là, qui sont inappropriés », a fait valoir M^r Coulombe avant de demander une peine de 90 jours d'emprisonnement.

La Couronne a par ailleurs démolit l'argument de M^r Lavoie, qui prétendait

qu'un casier judiciaire pouvait empêcher son client de se rendre en Grèce, où il fait des affaires et où il s'est rendu il y a trois semaines. M^r Coulombe a également affirmé qu'il n'y avait pas de preuve prépondérante à l'effet que le restaurateur avait connu une perte de revenus à la suite des événements.

Le juge Auger devait rendre sa décision hier, après avoir entendu les re-

présentations sur sentence, mais il a préféré la reporter au 8 septembre. « Les points de vue sont diamétralement opposés et ni l'un ni l'autre n'est déraisonnable », a-t-il expliqué.

AUTRE PROCÈS

Diktakis est par ailleurs en attente d'un procès pour une autre histoire de présumée agression sexuelle.

ACTUALITÉS
MAGAZINE

à lire le
jeudi dans



686-3344

LANCÔME
PARIS

Prime

Avec tout achat de 27\$*
ou plus de produits Lancôme,
recevez gratuitement cette
irrésistible prime :

- ROUGE ABSOLU
Rouge à lèvres
hydratant longue tenue
- VERNIS ABSOLU 3 ml
- DÉFINICILS
Mascara haute définition
- RE-SURFACE 10 ml
Soin au rétinol concentré
correcteur rides
- GALATÉE DOUCEUR 60 ml
Lait démaquillant
- BI-FACIL 30 ml
Démaquillant double action
pour les yeux
- BROUSSE À CHEVEUX
LANCÔME BLEUE



Lancôme met en lumière
un teint parfait

NOUVEAU

PHOTÔGENIC

Teint lumière vitalité

L'exceptionnel complexe Photo-Flex, enrichi de
vitamine C, diffuse la lumière pour que votre peau
rayonne de vitalité, sous tous ses angles. Non gras.

Prix de détail suggéré : 42 \$



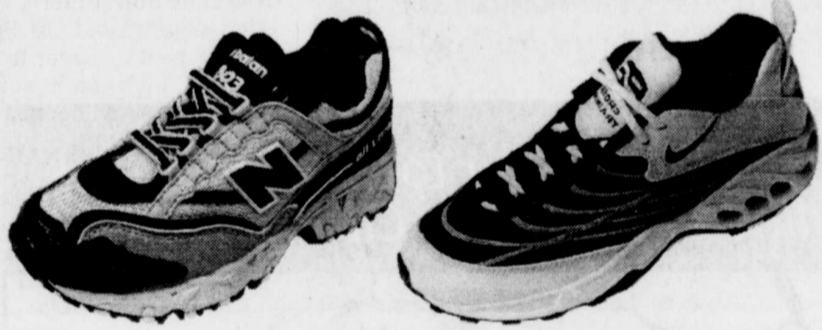
JEAN COUTU

Dans les succursales participantes seulement.

* Avant les taxes. Du 12 au 25 août 2000 ou jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne.

POUR LA RENTRÉE

Assurez-vous que vos enfants
porteront les chaussures
qui leur permettront de profiter au maximum
de leurs activités scolaires



POULIOT

2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
Tél.: (418) 652-0100

Expo Québec

Le plaisir à redécouvrir

Aujourd'hui à Expo Québec

Sur la scène
Molson Dry

Soirée rock
19 h Alannah Myles
21 h Martin Deschamps

Place
de la Famille

Venez rencontrer Caillou
et Annie Brocoli

Au Carrefour
agroalimentaire

Journée de la cuisine santé
Démonstrations culinaires et
dégustations

Le pavillon
des Sciences

4 expositions interactives pour
découvrir les sciences et la nature

Stationnement et service de navette gratuits à la Pointe-aux-Lièvres.

www.expoqcite.com

VALLÉE-JONCTION

Québec Central prend son départ

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ VALLÉE-JONCTION — Quoi de plus simple que de serrer un boulon de rail. Mais ce boulon était en or et des applaudissements ont fusé quand il a été apposé, à Vallée-Jonction, hier.

Ce boulon d'or, il a été serré sur un rail du Québec Central, à l'occasion de l'inauguration de l'exploitation commerciale de ce chemin de fer, par le ministre des Transports, Guy Chevrette, et le président de l'entreprise, Jean-Marc Giguère.

« Ce chemin de fer est un outil de plus dans le coffre du développement économique des Québécois », a d'emblée constaté le ministre Chevrette devant une brochette d'élus et d'invités réunis pour l'événement sur le quai de la gare patrimoniale de Vallée-Jonction. Brochette à laquelle s'étaient joints des citoyens ordinaires heureux du retour des trains.

Projet salué par M. Chevrette comme une excellente nouvelle pour l'économie de Chaudière-Appalaches et de l'Estrie, le nouveau Québec Central de Jean-Marc Giguère relance de fait un réseau de 380 kilomètres de voies ferrées qu'avait cessé d'exploiter le Canadien Pacifique. Du même coup, il offre une voie royale à l'industrie de ces régions pour expédier leurs produits aux États-Unis.

Des investissements totaux de tout près de 17 millions \$ ont été requis, auxquels a contribué le gouvernement québécois par une subvention de 6 millions \$ et par une garantie pouvant aller jusqu'à 3,5 millions \$ pour l'acquisition de l'emprise ferroviaire.

Déjà, un premier train du Québec Central a embarqué à destination du Texas un chargement de bois d'œuvre produit par l'entreprise Alex Côté, de Scott. Trois autres chargements en

provenance d'Alex Côté et de Bois Daaquam sont sur le point de partir à destination de la Caroline du Sud.

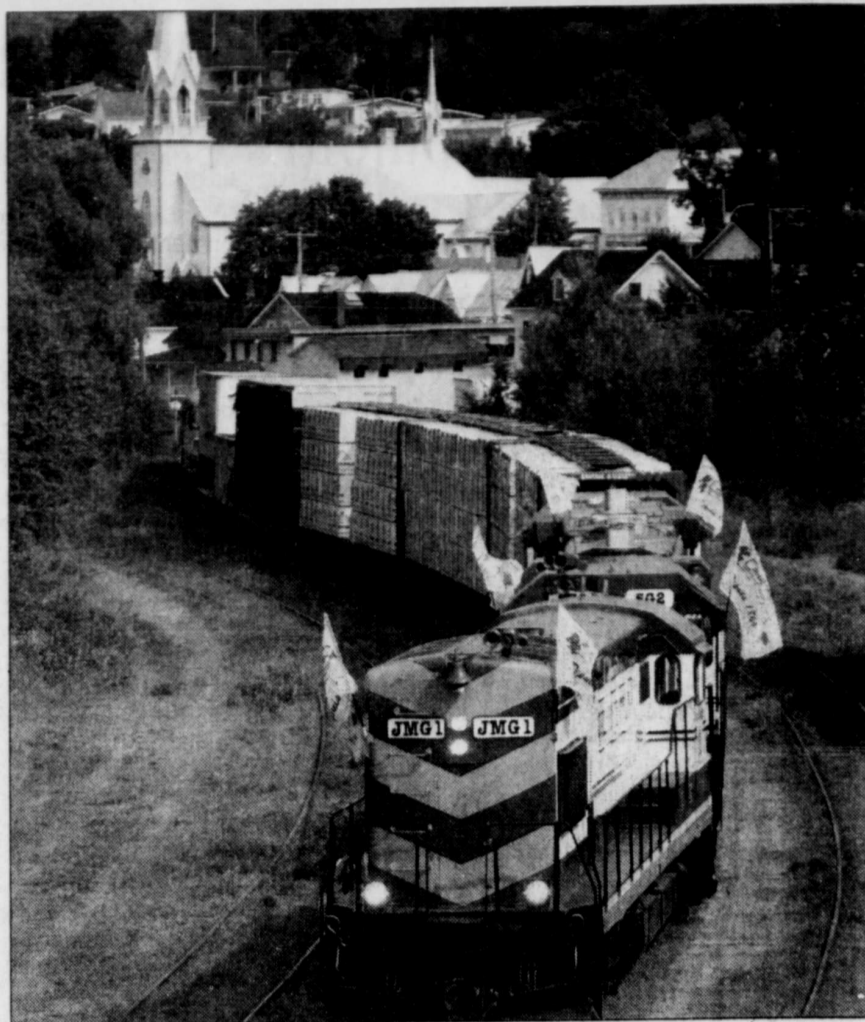
« Québec Central démarre tranquillement. Pour l'instant, nous sommes à ajuster notre service. Notre intention est de le roder comme il faut », a précisé au SOLEIL le directeur général Michel Champoux.

Tout comme le ministre des Transports, les élus municipaux et gouvernementaux ont fait valoir le potentiel de développement du projet de M. Giguère. « C'est une infrastructure majeure qui va permettre aux entreprises de la région d'aller encore plus loin, qui va paver la voie à l'implantation d'une industrie lourde », a entre autres noté le député de Beauce-Nord, Normand Poulin, soulignant que les trains du Québec Central auront également le mérite de désengorger les routes et de réduire la pression sur l'environnement.

Et déjà, le Québec Central a produit en quelque sorte un rejeton, en l'occurrence les Trains touristiques de Chaudière-Appalaches, entreprise lancée par un quatuor de jeunes hommes d'affaires beaucerons qui en seulement deux mois a fait voyager presque 10 000 touristes sur le réseau de M. Giguère.

D'autres propos, il est ressorti que le Québec Central sait très bien s'ajuster à l'heure d'aujourd'hui, en ceci qu'il peut très bien cohabiter avec le vélo! Une partie de la piste de la Vélo-Route de la Chaudière, dont la mise en place sera entreprise en septembre, se développera en bordure de la voie ferrée du Québec Central sur une vingtaine de kilomètres entre Scott et Vallée-Jonction.

Pour Jean-Marc Giguère, il est clair que ses trains sont là pour rester. « Le Québec Central ne doit plus jamais arrêter de sa vie. Il doit demeurer une pièce maîtresse du développement du Québec et des régions », a-t-il dit, rappelant du même souffle que c'est le train qui a naguère façonné les bases de la Beauce d'aujourd'hui.



Le Québec Central a déjà produit un rejeton, en l'occurrence les Trains touristiques de Chaudière-Appalaches qui, en seulement deux mois, ont fait voyager presque 10 000 touristes sur son réseau.



Équipées pour l'aventure!



BERLINE CIVIC ÉDITION SPÉCIALE

228 \$

Option 0\$ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE 16 900 \$** à l'achat



INCLUANT: RADIO AM/FM STÉRÉO AVEC 4 HAUT-PARLEURS, COUSSINS GONFLABLES AVANT GAUCHE ET DROIT (SRS), VOLANT INCLINABLE, RÉTROVISEURS TÉLÉCOMMANDÉS
ET PLUS DE 1 300 \$ EN VALEUR AJOUTÉE: AIR CLIMATISÉ, SERRURES ÉLECTRIQUES, DÉVERROUILLAGE SANS CLÉ, POIGNÉES DE PORTIÈRES HARMONISÉES

5,8 %***

sur financement d'achat jusqu'à Civic berline et coupé, Accord berline et coupé, et CR-V 2000. sur tous les modèles

COUPÉ CIVIC ÉDITION SPÉCIALE

228 \$

Option 0\$ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE 17 300 \$** à l'achat



INCLUANT: AIR CLIMATISÉ, FREINS ANTIBLOCAGE (ABS), COUSSINS GONFLABLES AVANT GAUCHE ET DROIT (SRS), VOLANT INCLINABLE, RÉTROVISEURS TÉLÉCOMMANDÉS, RADIO AM/FM STÉRÉO

ET PLUS DE 1 100 \$ EN VALEUR AJOUTÉE: SERRURES ÉLECTRIQUES, DÉVERROUILLAGE SANS CLÉ, LECTEUR CASSETTE, CONSOLE CENTRALE AVEC ACCOUDOIR

BERLINE ACCORD ÉDITION SPÉCIALE

338 \$

Option 0\$ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE 25 400 \$** à l'achat



INCLUANT: AIR CLIMATISÉ SANS CFC, TRANSMISSION AUTOMATIQUE, FREINS ANTIBLOCAGE (ABS), MOTEUR VTEC DE 2,3 LITRES, GLACES ET SERRURES ÉLECTRIQUES, RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES CHAUFFANTS, RÉGULATEUR DE VITESSE, ANTIVOL IMMOBILISATEUR

ET PLUS DE 1 600 \$ EN VALEUR AJOUTÉE: ROUES EN ALLIAGE, LECTEUR CD, GARNITURES SIMILIBOIS, DÉVERROUILLAGE SANS CLÉ, MOULURES HARMONISÉES

CR-V 4x4 LX

338 \$

Option 0\$ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE 26 000 \$** à l'achat



INCLUANT: SYSTÈME REALTIME À 4 ROUES MOTRICES, AIR CLIMATISÉ SANS CFC, FREINS ANTIBLOCAGE (ABS), GROUPE ÉLECTRIQUE, RADIO STÉRÉO CASSETTE, RÉGULATEUR DE VITESSE, MOTEUR DE 2 LITRES 146 CHEVAUX, TABLE DE PIQUE-NIQUE, ET BIEN PLUS...

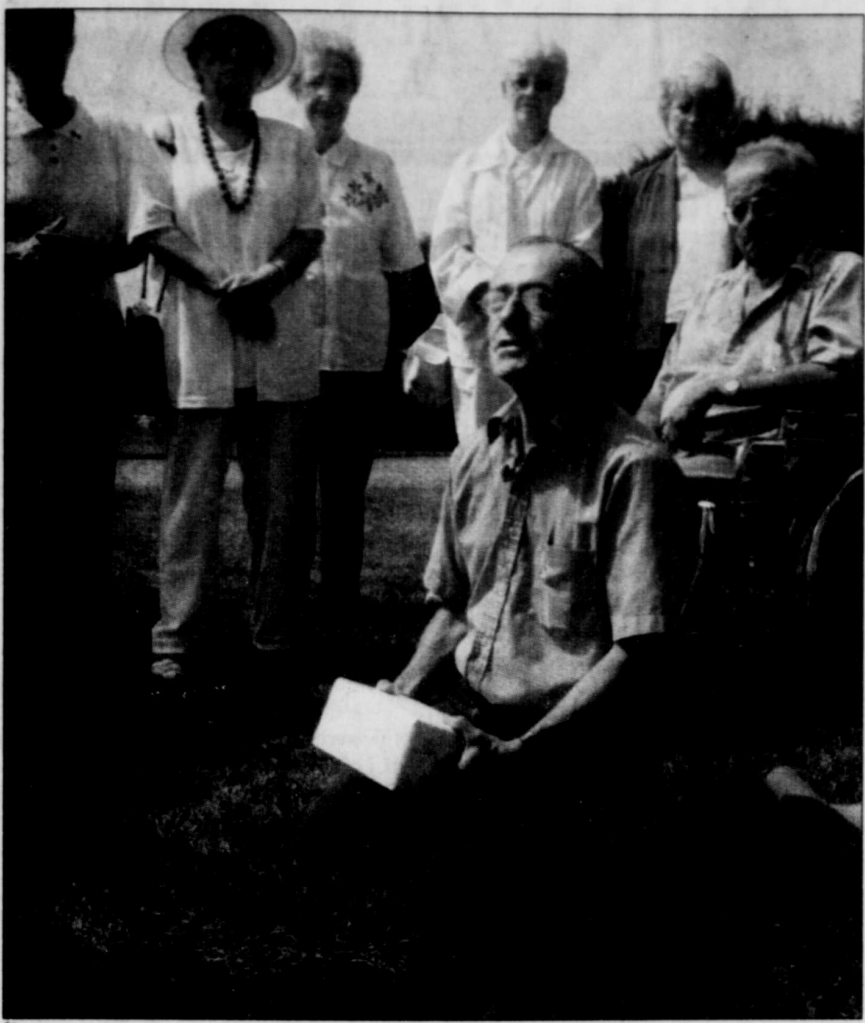
VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC



CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Civic Édition Spéciale 2000 (modèle EJ651YXV), le coupé Civic Édition Spéciale 2000 (modèle EJ617YE), la berline Accord Édition Spéciale 2000 (modèle CG567YE) ou le CR-V LX 2000 (modèle RD174YE) neufs. Échange ou comptant de 2 865 \$ (berline Civic), 3 365 \$ (coupé Civic), 4 538 \$ (Accord) ou 5 123 \$ (CR-V), la première mensualité et un dépôt de sécurité de 275 \$ (Civic berline et coupé) ou 400 \$ (Accord et CR-V) sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. **P.D.S.F. de la berline Civic Édition Spéciale 2000 (modèle EJ651YXV), du coupé Civic Édition Spéciale (modèle EJ617YE), de la berline Accord Édition Spéciale 2000 (modèle CG567YE) et du CR-V LX 2000 (modèle RD174YE). Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. ***Programme de financement de H.C.F.I. à 5,8 % offert à l'achat de tout modèle Civic berline, Civic coupé, Accord berline, Accord coupé, ainsi que CR-V 2000 neufs en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS



Gilles Kègle a déposé en terre les cendres de sept de ses anciens patients morts.

Repos dans la dignité

JEAN MARTEL
Le Soleil

SAINTE-FOY — Gilles Kègle ne se demandera plus où il enterrera ses patients qui meurent sans famille. La maison funéraire Lépine-Cloutier, de Québec, lui a fait cadeau d'un grand lot au cimetière La Souvenance, où il pourra enterrer ses morts.

Hier, il a mis en terre les urnes contenant les cendres de sept personnes. Avant de déposer chaque urne dans le sol, Gilles a rappelé l'histoire de chaque défunt. Au sujet de l'un d'eux, il a dit : « Il nous a demandé beaucoup. C'est pour ça qu'on l'aimait beaucoup. »

Sur une plaque soulevée de terre et servant de monument, est imprimé le nom de chacun. Au fur et à mesure des inhumations, d'autres noms se rajouteront. Au sommet de la plaque, on peut lire cette pensée de Gilles Kègle : « Vous m'élèverez vers le Tout-Puissant. »

Il s'est dit reconnaissant à la maison Lépine-Cloutier de permettre que ses patients décédés puissent être enterrés dans la dignité. « C'est la dignité, a-t-il ajouté, que nous avons voulu leur donner de leur vivant. »

Avant cette courte cérémonie au cimetière La Souvenance, Gilles Kègle a confié au SOLEIL que depuis 14 ans il a enterré une centaine de personnes. « Tout était compliqué, a-t-il rappelé. Les morts ont été enterrés un peu partout, et, si je voulais leur faire une visite, je ne savais plus où leur corps se trouvait. Aussi, je devais payer les funérailles de ma poche. Maintenant, mes patients qui meurent, je les conduis chez Lépine-Cloutier, et cela ne me coûte rien. »

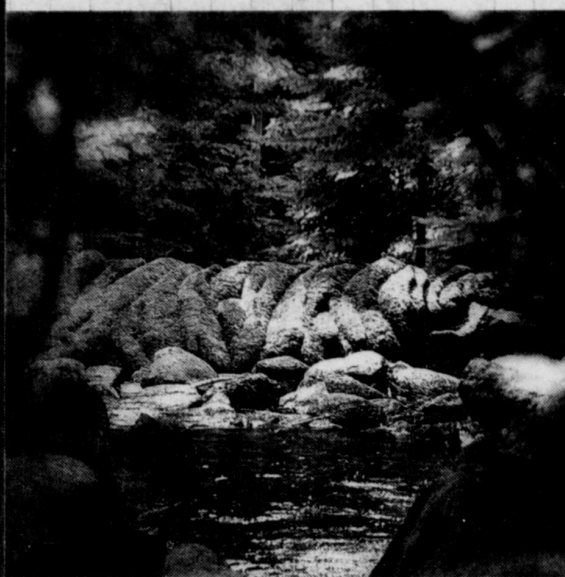
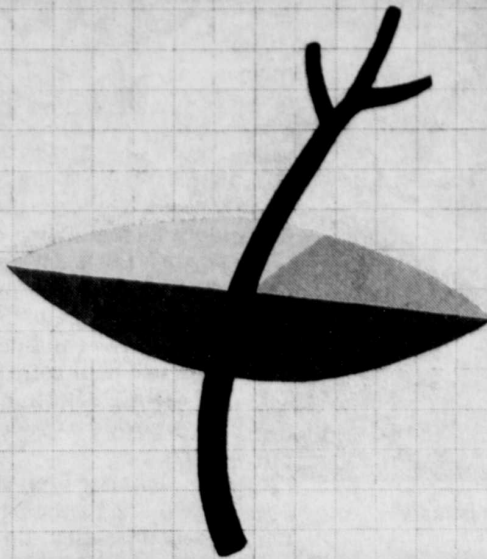
De ses 1500 patients, il y en a une quinzaine qui meurent par année. Ils reposeront désormais au cimetière La Souvenance, situé dans le rang Sainte-Anne, à Sainte-Foy.

Première édition du 21 juin au 9 octobre 2000

Festival international de jardins

JARDINS DE MÉTIS

Venez découvrir et partager la créativité des concepteurs. Apprenez les tendances de la création. Pour vous inspirer ou vous divertir: une mise en scène, des activités, des événements... Une expérience surprenante.



Le rendez-vous de l'été
Grand-Métis, Québec

Informations et réservations: (418) 775-2222

Activités et événements

Musique et jardins

* Brunchs musicaux tous les dimanches à la Villa Reford, de la mi-juin jusqu'à la fin juillet avec, entre autres, le quatuor Le Pageois, la soprano Sylvie Ouellet et le pianiste Maurice Laforest.
* Soupers-concerts les 2 et 3 septembre avec Richard Labbé, baryton et Julie Leblanc, pianiste.

Art et jardins

* Conférences sur: l'art des jardins, les jardins vus par les peintres...
* Rencontres sur le dialogue nature-culture organisées en collaboration avec le Musée régional de Rimouski et le Musée d'art contemporain de Montréal.

Horticulture et jardins

* Congrès horticole (FSHEQ) les 5 et 6 août.
* Visite des jardins avec Larry Hodgson, chroniqueur horticole au journal Le Soleil, lors de la fin de semaine Le Soleil, les 12 et 13 août.

Design et jardins

Enrichissant pour les étudiants en design et spectaculaire pour les visiteurs: du 18 au 26 août, 3e édition de l'université d'été de Métis organisée par l'École d'architecture de paysage de la Faculté de l'aménagement et la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal. Au programme: ateliers d'été en architecture de paysage, conférences et réalisation de parterres expérimentaux...

Dégustations champêtres

En juillet, août et septembre:
* avec Les Jardins de l'Orme: dégustation d'infusion de plantes de culture biologique, de légumes et de fines herbes;
* avec la Société des alcools du Québec: dégustation de liqueurs, vins...

Taï chi au jardin

Un art traditionnel chinois de la méditation en mouvement, accessible à tous et intimement lié à l'univers des jardins. Avec Sylvie Ouellet: ateliers les fins de semaine, cours en juillet et août.



5 jours pour 5\$

Pour des articles de 100\$ et moins pour un temps limité. Annonce de 2 lignes.



Annonces classées 686-3311

@ Les Magasins Napert

Back Forward Stop Refresh Home AutoFill Print Mail

Address: @ http://www.napert.com go

@ Live Home Page @ Apple Computer @ Apple Support @ Apple Store @ Microsoft MacTopia @ MSN

L'ÉVÉNEMENT MEILLEUR PRIX GARANTI*

sur tous les meubles, électroménagers, matelas, décoration, électronique, informatique et luminaires

Réfrigérateur
18 pieds cubes
de qualité
Inglis

819\$

Laveuse
très grande capacité
PLUS 9 programmes
automatiques

519\$

Inglis

Sécheuse
très grande capacité
PLUS 4 programmes
automatiques

309\$

Inglis

Lave-vaisselle ENCASTRÉ

359\$

Le seul magasin d'ameublement de la région de Québec à vous offrir l'achat sur le net

ACHETEZ CES PRODUITS EN MAGASIN OU DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET **www.napert.com**

À 20 minutes des ponts
Autoroute de la Beauce (73)

Livraison gratuite

** photos à titre indicatif

*détails en magasins et sur internet
1001, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie-de-Beauce (418) 387.5015 1.800.463.0807 napert@globetrotter.net

LE QUÉBEC LE CANADA



Deux autochtones de Burnt Church dégustent un homard.

La crise du homard s'enlise au N.-B

Le chef micmac québécois, Allison Metallic s'offre comme médiateur

CHRIS MORRIS
Presse canadienne

BURNT CHURCH, N.-B. — Les deux parties dans la crise du homard au Nouveau-Brunswick sont restées sur leurs positions, hier.

Peu après que le ministre fédéral des Pêches Herb Dhaliwal eut rappelé qu'il avait le droit et le devoir de réglementer la pêche au homard de l'Atlantique, les autochtones de la réserve de Burnt Church ont répliqué qu'ils avaient le droit de gérer leurs propres ressources.

«Le peuple micmac n'a jamais renoncé ou cédé implicitement ou indirectement ses ressources dans aucun traité ni aucun document, a déclaré James Ward, principal responsable du plan de gestion des pêcheries autochtones. Le gouvernement canadien a pillé illégalement ces ressources.»

Ces échanges de mots laissent croire que la crise du homard est loin d'être résolue.

En fin de journée hier, les Micmacs bloquaient toujours la principale route desservant leur réserve.

La tension était palpable et tous s'attendaient à ce que les agents de Pêches et Océans saisissent encore une fois les centaines de casiers à homards mis à l'eau hier par des membres de la réserve.



Le ministre Dhaliwal a choqué les Mics Macs de Burnt Church

Le ministre Dhaliwal a dit préférer la négociation d'une entente, mais a précisé qu'il n'hésiterait pas à recourir à la force pour faire respecter la réglementation fédérale sur les pêcheries.

«Au Canada, le respect de la loi est fondamental, a dit M. Dhaliwal depuis Vancouver. Nous devons nous assurer que la loi est respectée, qu'il n'y a ni anarchie ni confrontation.»

La seule percée positive hier a été l'annonce par les leaders de Burnt Church de l'offre faite par les Micmacs québécois de Listuguj, désireux de servir de «médiateurs» en ouvrant le dialogue avec le ministère des Pêches et Océans.

Le chef de la réserve de Listuguj, Allison Metallic, qui s'est rendu à Burnt Church en compagnie d'une dizaine d'hommes, a dit avoir contacté hier après-midi le directeur régional des pêcheries de l'Atlantique, Jim Jones, pour «établir la communication» avec les autorités fédérales.

Toutefois, le chef Wilbur Dedam, de Burnt Church, estime que les deux parties ne disposent pas de marge de manœuvre.

M. Dedam a expliqué que la population de Burnt Church avait élaboré et adopté son propre plan de gestion des pêcheries, lequel se soucie de la conservation des ressources et de la nécessité de s'entendre avec les pêcheurs commerciaux non autochtones.

Il a déclaré que la communauté n'entend pas modifier ce plan qui ouvre plus grandes les pêcheries de homard à tous les résidents de Burnt Church.

«Je ne pense pas que M. Dhaliwal comprenne que nous revenons de loin. Nous avons attendu 240 ans simplement pour pouvoir pêcher et subvenir modestement à nos besoins (...) Je sais très bien que nous n'affecterons ni l'industrie, ni les homards. Il y avait 240 000 casiers de pêcheurs commerciaux en mai et en juin, nous n'en avons que 800, c'est rien.»

Hier, les pêcheurs de Burnt Church ont défié les avertissements du ministre Dhaliwal en mettant de nouveaux casiers à l'eau.

En fait, les commentaires du ministre semblent avoir consolidé les convictions des autochtones. «Non, nous n'accepterons rien d'autre que le plan de gestion en place et adopté par notre communauté», a insisté M. Dedam.

SONDAGE LÉGER ET LÉGER

Les Québécois veulent plus d'anglais à l'école

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — Six Québécois sur 10 croient que l'école ne consacre pas assez de temps à l'enseignement de l'anglais. La région où ce sentiment est le plus enraciné est Québec.

C'est ce que révèle un sondage conduit auprès de 2600 personnes, en avril, par la firme Léger et Léger pour le compte de la Société pour la promotion de l'enseignement de l'anglais langue seconde au Québec (SPEAQ).

Le coup de sonde révèle des différences dans les perceptions, selon les régions. Pas moins de 67 % des citoyens de la région de la capitale soutiennent que les périodes réservées à l'anglais ne sont pas assez longues.

C'est plus que le pourcentage recueilli sur l'île de Montréal (61,5 %). Par ailleurs, c'est dans l'Est du Québec que se retrouve la plus faible proportion de personnes estimant qu'il y a une lacune au sujet du nombre d'heures allouées à l'anglais (54 %).

La vice-présidente de la Société pour la promotion de l'enseignement de l'anglais, Michèle Langlois-Nethersole, a indiqué qu'il ne faut pas s'en surprendre. Ses contacts avec les comités de parents laissent entendre «que dans l'Est du Québec, les emplois requièrent moins d'anglais qu'ailleurs.»

M^{me} Langlois-Nethersole a souligné que les résultats de l'enquête d'opinion correspondent avec ceux des sondages qui paraissent régulièrement sur le sujet. En décembre, le quotidien anglophone *The Gazette* indiquait que 71 % des Québécois francophones de Montréal estiment que leurs enfants n'apprennent pas suffisamment l'anglais à l'école.

SPEAQ milite notamment pour que les élèves du primaire et du secondaire passent plus de temps à étudier l'anglais. Le groupe soutient que cet enseignement doit être donné par des spécialistes. Il est favorable à ce que l'apprentissage de cette langue se fasse au primaire par des périodes intensives appelées «bains linguistiques».

DÉLÉGATION DU QUÉBEC À PARIS

Québec délègue un «pro»

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — Le gouvernement Bouchard a choisi un spécialiste des missions diplomatiques délicates pour occuper le poste névralgique de Délégué général du Québec à Paris.

Le conseil des ministres entérine aujourd'hui la candidature de Clément Duhaime pour cette fonction, a appris LE SOLEIL. Selon nos sources, Québec a décidé d'opposer un «pro» à un autre.

M. Duhaime orchestre la riposte à donner à Raymond Chrétien, le nouvel ambassadeur du Canada en France. Ce dernier est le neveu du premier ministre fédéral Jean Chrétien. Raymond Chrétien a été pendant six ans ambassadeur canadien à Washington.

Clément Duhaime est aussi un habitué des milieux diplomatiques, en particulier en matière de francophonie. Il

jouit déjà de la confiance de Louise Beaudoin, ministre québécoise des Relations internationales.

En ce moment, il est directeur du Bureau de liaison auprès de l'Union européenne. Il avait été nommé à son poste pour sensibiliser le secrétaire général de la Francophonie, Boutros Boutros Ghali, aux intérêts du Québec.

LISE BISSONNETTE

La nomination de M. Duhaime s'est fait attendre pendant plusieurs semaines. Québec a tenté en vain d'intéresser Lise Bissonnette à la tâche, mais celle-ci a préféré se consacrer à la direction de la Grande Bibliothèque du Québec, à ériger à Montréal.

M. Duhaime s'amène à Paris dans un contexte particulier. Raymond Chrétien a la réputation de ne pas avoir la langue dans sa poche. Il succède à Jacques Roy, un ambassadeur canadien qui a eu l'heur d'irriter à maintes

reprises le gouvernement Bouchard par son militantisme bien senti auprès des autorités françaises en faveur de la «réalité canadienne». En outre, les élus français actuels manifestent moins d'enthousiasme que par le passé à soutenir le Québec sur la scène internationale.

Clément Duhaime dispose de bonnes entrées au sein de la Francophonie. Ce haut fonctionnaire a aussi été chef de cabinet de Jacques-Yvan Morin, un ministre dans le gouvernement de René Lévesque, à la fin des années 1970.

Le choix de M. Duhaime fait en sorte qu'il ne reste plus à combler que le poste de Délégué général à Londres. Une rumeur a envoyé dans cette capitale Claude Béland, l'ex-président du Mouvement Desjardins. Au début de l'été, Québec a nommé Pierre Baillargeon comme Délégué à Mexico et Robert Keating à la tête de la Délégation de Tokyo.



Stockwell Day était au cœur du quartier gai hier à Toronto.

Une autre dure journée pour Day

Le chef de l'Alliance pris à partie par les gais de Toronto

TORONTO (PC) — John Mykytyshyn, un organisateur de l'Alliance canadienne qui a embarrassé son chef Stockwell Day en tenant des propos blessants pour les Canadiens des provinces de l'Atlantique, a remis sa démission du parti.

Après avoir d'abord tenté de se justifier, l'ex-stratège conservateur ontarien a dû se résoudre à faire des excuses complètes, hier, après avoir remis sa démission du conseil national du parti au coprésident de l'Alliance, Ken Kalopsis.

«Je regrette profondément tout dommage que mes propos ont infligé soit à l'Alliance canadienne ou à Stockwell Day, a déclaré M. Mykytyshyn dans un communiqué. J'aimerais aussi m'excuser encore une fois aux citoyens des provinces de l'Atlantique.»

M. Mykytyshyn a prononcé les remarques controversées au cours d'une conférence politique, vendredi, à Vancouver, déclarant que l'Alliance «ne changerait jamais la mentalité» des gens de la côte Est, des paresseux «habités à vivre aux crochets de l'État». «Ils ne veulent pas faire comme leurs ancêtres et travailler pour gagner leur vie, ou aller là où il y a du travail.»

M. Day, qui prenait son déjeuner avec des militants, hier, dans un pub de Toronto, a réaffirmé que ces commentaires ne reflètent pas l'attitude du parti envers les provinces atlantiques. «Je ne crois pas qu'une personne raisonnable puisse penser le moins que cela reflète la politique de l'Alliance canadienne», a déclaré M. Day, qui a par ailleurs accueilli favorablement la démission de M. Mykytyshyn.

Mais une controverse n'attendait pas l'autre, hier, pour M. Day. Un petit groupe de manifestants a envahi le pub où se trouvait M. Day, en plein cœur du quartier gai de Toronto.

M. Day, qui a déjà travaillé comme pasteur adjoint de l'Église pentecôtiste, n'a jamais caché qu'il s'oppose à l'avortement et croit que seuls les couples hétérosexuels devraient pouvoir se marier. «Il est anti-gai, anti-libre choix, et nous voulons que les Canadiens le sachent, pour qu'il ne soit pas élu, a expliqué une organisatrice de la manifestation, Andrea Calver. C'est un quartier gai ici, nous pensons qu'il n'y est pas le bienvenu (...) et nous aimerions qu'il retourne chez lui.»

L'incident Mykytyshyn ne pourrait survenir à un plus mauvais moment pour le parti de M. Day, qui aura vraisemblablement du mal à enlever des voix au chef conservateur Joe Clark.

AUTRE TEXTE

Clark met les bouchées doubles Page A 13

Pratique répandue

Plusieurs gîtes touristiques refusent les enfants

LISE FOURNIER
Le Soleil

QUÉBEC — Se voir refuser l'accès à un gîte touristique (bed & breakfast) parce qu'on a des enfants en bas âge est une pratique beaucoup plus répandue qu'on ne le pense. M^{re} Marc-André Dowd, attaché au service du contentieux de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse souligne, en effet, que beaucoup de parents ne se défendent pas lorsqu'ils sont victimes de ce type de discrimination d'où le nombre peu élevé de plaintes.

Et même si personne ne clame sur les toits que le «pas d'enfants» dans mon Couette et café existe, le phénomène serait répandu. C'est pourquoi la victoire de lundi d'un couple de Trois-Rivières défendu par M^{re} Marc-André Dowd sur des aubergistes de l'Estrie qui avaient refusé de louer une chambre aux parents sous prétexte qu'ils avaient un bébé de quatre mois, a fait couler beaucoup d'encre. Le jugement du Tribunal des droits de la personne a étonné. Et la compensation de 3000\$ pour dommages moraux aussi. Un jugement qui fera réfléchir, espère l'avocat des plaignants.

LE SOLEIL a donc logé ici et là quelques appels téléphoniques pour avoir l'opinion d'aubergistes de la région sur ce cas de discrimination qui, selon l'avocat, était double parce que le couple se trouvait privé d'un service en raison de son statut social et à cause de l'âge de l'enfant. Des aubergistes à qui nous avons parlé, hier, ont indiqué que certains gîtes touristiques préféraient, il est vrai, ne pas accueillir de jeunes enfants alors que d'autres n'étaient tout simplement pas équipés pour le faire.

Madeleine Guay qui possède la Maison ancestrale Thomassin à Beauport est bien au fait du problème parce que souvent on lui réfère des familles. «Moi, j'ai des chambres familiales, dit-elle, et une cour, avec piscine, adaptée pour le jeu. Toutefois je reçois régulièrement des appels où on me demande: Est-ce qu'on peut venir avec les enfants ou si j'ai un bébé est-ce que ça pose problème? Lise Demers, aubergiste de la Vieille Maison Fradet à l'île d'Orléans n'a pas de difficulté à loger les familles. «Je me suis organisée en conséquence», dit-elle.

Cependant tous n'ont pas la même opinion. Certains craignent que les cris des enfants dérangent ceux qui ont payé pour une fin de semaine de tranquillité ou que des bébés pleurent la nuit entière faisant fuir les clients.

Pour Daniel Robitaille, propriétaire du Clos des brumes à Château-Richer, le «bed and breakfast», c'est familial. Moi, j'ai des enfants, lance-t-il alors je peux très bien comprendre que des parents aient le goût de vacances en famille. Il se dit surpris par ce genre de discrimination.

D'ailleurs après vérification auprès de Tourisme Québec, il appert que rien dans la loi ou les règlements n'oblige les aubergistes à avoir des équipements spécifiques pour les enfants. Quant aux cas de discrimination, il relève, nous dit-on, de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse.

M. Simon Brouard, responsable des règlements pour l'obtention des permis et l'exploitation de gîtes touristiques à travers le Québec, mentionne que, depuis 1997, la même réglementation s'applique à tous les établissements de cinq chambres et moins. Elle concerne principalement l'assurance-responsabilité et une série de normes que sont tenus de respecter les aubergistes accrédités (sécurité et salubrité des lieux, tenue de registres, etc.).

«Notre rôle est de s'assurer que les établissements aient un permis en bonne et due forme et respectent la réglementation. D'ailleurs nos inspecteurs s'en chargent de dépister les infractions», dit-il.

Le Québec compte actuellement quelque 1684 gîtes touristiques (cinq chambres et moins) et quelque 600 gîtes du passant qui, eux, sont supervisés par la Fédération des Agriculteurs du Québec.

GRANDE LIQUIDATION À VOUS DE JOUER



OBTENEZ

0%[†]

DE FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 36 MOIS SUR TOUTES
LES MAZDA 2000 NEUVES



Mazda Protegé SE 2000

OU LOUEZ 199\$
À PARTIR DE PAR MOIS
POUR 48 MOIS*

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS, COMPTANT INITIAL DE 2 095\$



Mazda MPV DX 2000

OU LOUEZ 299\$
À PARTIR DE PAR MOIS
POUR 36 MOIS*

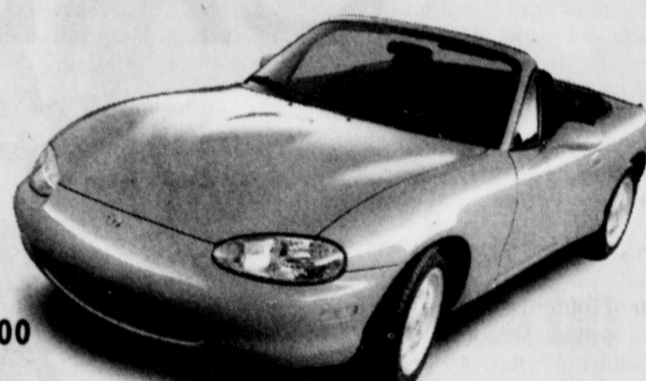
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS, COMPTANT INITIAL DE 2 995\$



Mazda B3000 SE V6
Cab Plus 4x2 4 portes 2000

OU LOUEZ 249\$
À PARTIR DE PAR MOIS
POUR 48 MOIS*

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS, COMPTANT INITIAL DE 1 745\$



Mazda Miata 2000

OU LOUEZ 359\$
À PARTIR DE PAR MOIS
POUR 48 MOIS*

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS, COMPTANT INITIAL DE 2 995\$



Mazda 626 LX I4 2000

OU LOUEZ 289\$
À PARTIR DE PAR MOIS
POUR 36 MOIS*

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS, COMPTANT INITIAL DE 2 995\$



Mazda Millenia S 2000

OU LOUEZ 399\$
À PARTIR DE PAR MOIS
POUR 48 MOIS*

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS, COMPTANT INITIAL DE 4 995\$

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA

Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète et sur la garantie du groupe motopropulseur.

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA

Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute Mazda 2000.

Coup de foudre! Coup de fougue!

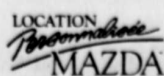


Les concessionnaires Mazda du Québec

VISITEZ NOTRE SITE WEB À www.mazda.ca - INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles.

* Offres réservées aux particuliers et portant sur toutes les Mazda 2000 neuves. Financement consenti par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Exemple de financement à l'achat: 10 000\$ au taux de 0%. 36 paiements de 277,78\$, coût d'emprunt de 0\$, total à payer de 10 000\$. Autres taux de financement disponibles. * Taux de location personnalisée Mazda: Offres portant uniquement sur la location-bail ou détail pour une période de 48 mois sur les Mazda Protegé SE 2000 neuves, modèle D4XMS0AR00, les Mazda B3000 SE Cab Plus 2000 neuves, modèle XCTB50AR00, les Mazda Miata 2000 neuves, modèle L2BQ50V800 et les Mazda Millenia S 2000 neuves, modèle K4LN70TR00 et pour une période de 36 mois sur les Mazda 626 LX I4 2000 neuves, modèle FAISS0AR00 et sur les Mazda MPV DX 2000 neuves, modèle URDV70R800. Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité exigés. Dépôt de sécurité de 250\$ pour la Mazda Protegé SE, de 300\$ pour la Mazda B3000 SE Cab Plus, de 350\$ pour la Mazda 626 LX I4 et la Mazda MPV DX, de 450\$ pour la Mazda Miata et de 500\$ pour la Mazda Millenia S. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km pour les termes de 48 mois et de 40 000 km pour les termes de 36 mois. Frais de 8¢ le km additionnel. Autres options de location également disponibles. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Les stocks peuvent varier selon le concessionnaire. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 31 juillet 2000.



LE FÉDÉRAL ET LA SANTÉ

Les médecins réclament un financement stable

«Ottawa doit retrouver son autorité morale»

CRAIG WONG
Presse canadienne

SASKATOON — Le gouvernement fédéral doit retrouver «son autorité morale» pour pouvoir faire respecter la Loi canadienne sur la santé. Pour cela, il doit assurer un financement à long terme du système de santé, ont affirmé des participants au congrès de l'Association médicale canadienne.

Étant donné les réductions de fonds fédéraux alloués à la santé depuis 1995-96, des questions ont été soulevées sur l'autorité morale du gouvernement au moment d'imposer le respect de la Loi canadienne sur la santé, a indiqué le docteur Stephen Willis, de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement doit adopter des mesures de financement substantielles pour un financement viable à long terme, a-t-il plaidé dans une résolution soumise lors de l'assemblée annuelle de l'association.

Lorsque le régime universel de soins de santé a été implanté au Canada, le gouvernement fédéral fournissait aux provinces la moitié de l'argent qu'elles dépensaient pour le système de santé.

À l'heure actuelle, Ottawa ne fournit qu'entre 11 et 13 cents pour chaque dollar dépensé pour la santé.

Il y a à peine quelques jours, les premiers ministres provinciaux ont fait une requête similaire.

Après leur rencontre à Winnipeg, la semaine dernière, les leaders provinciaux ont demandé au gouvernement fédé-

ral 4,2 milliards \$ pour restaurer les paiements de transfert à leur niveau d'il y a plus de cinq ans, époque à laquelle le ministre des Finances, Paul Martin, menait sa croisade pour éliminer le déficit.

Ils réclament également une clause d'indexation, en vertu de laquelle les futures contributions fédérales augmenteraient avec l'inflation, la croissance de la population et l'adoption de nouvelles technologies et de nouvelles thérapies.

Ottawa craint qu'une telle indexation n'entraîne une hausse incontrôlable des dépenses.

Plus d'une dizaine de résolutions sur le sujet de la viabilité du régime de soins de santé ont été adoptées par les médecins, hier.

VISION COMMUNE

Les médecins ont également invité les gouvernements fédéral et provinciaux à surmonter leurs divergences politiques pour se doter d'une vision commune du régime de soins de santé.

Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, a déclaré que l'ampleur du financement, et la façon dont les fonds seront dépensés, constituaient les principaux obstacles, mais que les perspectives d'un accord avec les provinces s'amélioreraient. À Edmonton, hier, il s'est dit confiant de parvenir à un accord lors de la réunion d'automne des premiers ministres. Le président de l'association, Hugh Scully, un chirurgien cardiaque, quitte son poste. Il sera remplacé par l'urologue Peter Barrett, de Saskatoon.

194 millions \$ pour la recherche médicale

La part du Québec atteint 73,8 millions \$, à peine moins que celle de l'Ontario

EDMONTON (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé hier l'octroi d'une aide globale de 194 millions \$ à la recherche médicale.

La part du Québec totalise 73,8 millions \$, à peine moins que celle de l'Ontario, 75,8 millions \$.

Le plus petit montant, 11 306 \$, ira au Nouveau-Brunswick.

L'Île-du-Prince-Édouard et les trois territoires n'ont rien touché.

«Cela nous permet d'être plus compétitifs à l'échelle internationale, alors que nous tentons de retenir nos gens les plus talentueux et d'en attirer d'ailleurs dans le monde», a déclaré hier le ministre de la Santé, Allan Rock.

Les subventions seront distribuées par l'intermédiaire des huit Instituts de recherche en santé du Canada.

Ces agences ont été mises sur pied l'an dernier afin d'endiguer la fuite des cerveaux vers les États-Unis. Elles

ont depuis la principale source de financement des chercheurs médicaux.

AIDE DOUBLÉE

«Le gouvernement du Canada a fait sa part en doublant le montant de l'aide à la recherche, de 234 millions \$ en 1997 à plus de 500 millions \$ d'ici l'an prochain, a ajouté M. Rock. Et nous considérons ces 500 millions \$ comme un point de départ. Les instituts bénéficieront de l'accroissement des investissements gouvernementaux.»

Ottawa versera cette année 402 millions \$ aux Instituts de recherche en santé du Canada. Le mandat de cette nouvelle agence est plus vaste que celui de son prédécesseur, le Conseil de la recherche médicale.

Les instituts faciliteront aussi les liens entre les chercheurs et les universités, les hôpitaux, les organismes sanitaires.

Des agences ont été créées pour endiguer l'exode des cerveaux aux États-Unis

LA CADILLAC DES ÉVÉNEMENTS À 1,9%*

LA SEVILLE STS ET LA CATERA N'ONT JAMAIS ÉTÉ AUSSI ABORDABLES.

Pour un temps limité, Cadillac vous offre le moyen de vivre des expériences époustouflantes. Imaginez !

L'incomparable système OnStar pourrait vous guider pratiquement partout où vous allez.

De plus, le programme d'entretien de 4 ans ou 80 000 km est inclus. Voilà ce qui s'appelle du luxe abordable.


SEVILLE STS



CATERA



La fusion du design et de la technologie.

 Cadillac



*Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2000 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Taux de financement à l'achat de 1,9% disponible jusqu'à 48 mois. Exemple de financement de 40000 \$ à 1,9%: 48 versements de 866,06 \$, coûts en intérêts de 1570,88 \$, coût total de 41570,88 \$. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com.



INFRACTIONS CRIMINELLES
SUR LES ROUTESChevrette réplique
à l'avocat Bellemare

« Il veut revenir au système d'antan »

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

VALLÉE-JONCTION — L'objectif de l'avocat Marc Bellemare, c'est de revenir au bon vieux système d'antan avec lequel les avocats faisaient de l'argent.

C'est ce qu'a observé le ministre des Transports du Québec, Guy Chevrette, en faisant référence à la plus récente intervention publique de M^e Bellemare, à l'occasion d'un entretien à bâtons rompus avec les journalistes, à Vallée-Jonction, hier.

Dans une lettre expédiée au premier ministre Lucien Bouchard, dont LE SOLEIL a fait état dans son

édition d'hier, l'avocat spécialisé dans la défense des accidentés de la route soutient cette fois-ci que le Québec détiendrait le championnat des infractions criminelles commises sur les routes.

Dans sa lettre, l'avocat dénonce également le manque de leadership du ministre Chevrette et accuse le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, de laisser pourrir les relations de travail avec la Sûreté du Québec.

Défenseur depuis 20 ans des accidentés de la route, l'avocat Marc Bellemare s'est notamment illustré par sa remise en cause du « no fault », se battant notamment pour permettre aux victimes des criminels de la route de les poursuivre au civil.



Guy Chevrette

BÉBÉS PRÉMATURÉS

Risques de décès plus élevés la première année

Même une naissance avant terme d'une semaine entraîne un danger

HELEN BRANSWELL
Presse canadienne

TORONTO — Les bébés nés avant terme, ne serait-ce qu'avec une seule semaine d'avance, courent davantage de risques de décéder pendant leur première année que les enfants nés à terme, indique une étude menée par des chercheurs de l'Université McGill, à Montréal.

Les résultats de ces travaux pourraient remettre en question la pertinence de la pratique qui consiste à déclencher le travail lors d'un accouchement, disent leurs auteurs.

Jusqu'à maintenant, on croyait généralement que les bébés légèrement ou modérément prématurés n'étaient pas exposés aux mêmes risques pour leur santé que les bébés gravement prématurés, a expliqué le docteur Michael Kramer, qui a dirigé l'étude.

Il faudra donc tenir compte de ces risques, a poursuivi le D^r Kramer, qui enseigne à la faculté de pédiatrie, épidémiologie et biostatistique. « Non pas que le déclenchement du travail ne soit pas parfois nécessaire, mais ce n'est pas entièrement sans risque. Il faut peser le pour et le contre », a-t-il dit.Ces résultats paraissent aujourd'hui dans le *Journal of the American Medical Association*. L'étude a été financée par le Laboratoire de lutte contre la maladie, appartenant au ministère canadien de la Santé.

Une grossesse normale dure 40 semaines. Un bébé né avant 37 semaines est considéré prématuré. Un bébé né entre 34 et 36 semaines de grossesse est légèrement prématuré, tandis qu'un bébé né entre 32 et 34 semaines de grossesse est modérément préma-

turé. L'extrême prématurité est le cas des bébés nés avant 32 semaines de grossesse.

Le D^r Kramer et ses collègues ont étudié les dossiers médicaux de plus de 4,5 millions de bébés canadiens et américains — 3,8 millions de bébés américains nés en 1985 et 1995, et plus de 726 000 bébés canadiens nés partout au pays (sauf en Ontario) de 1985 à 1987 et de 1992 à 1994.

Ils ont constaté que même les bébés nés à peine une à trois semaines avant terme — en d'autres mots, après 34 à 36 semaines de grossesse — « courraient presque trois fois plus de risques de mourir au cours de leur première année d'existence aux États-Unis en 1995, et quatre fois et demie plus de risques au Canada entre 1992 et 1994 ».

Le D^r Kramer et ses associés s'attendaient à constater un risque plus élevé de décès chez les prématurés, mais pas d'une telle ampleur.

Le spécialiste ignore pourquoi les taux varient entre le Canada et les États-Unis, mais croit que ce pourrait être relié à des différences entre les deux pays dans la façon dont l'âge de la grossesse est évalué.

Si le taux de risque accru est plus élevé chez les prématurés canadiens, les données s'équivalent puisque le taux de naissances prématurées est plus faible au Canada. Selon des experts, la proportion plus grande de naissances prématurées aux États-Unis pourrait être le résultat de taux plus élevés de pauvreté dans ce pays.

Le D^r Kramer a souligné que les résultats de l'étude devraient inciter les médecins à surveiller de plus près les enfants prématurés, lorsqu'ils sont malades notamment.

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE

Le PC sur les dents

Clark annule deux réunions du caucus pour faire campagne dans Kings-Hants

HUGUETTE YOUNG
Presse canadienne

■ OTTAWA — Le chef conservateur, Joe Clark, a décidé d'annuler deux rencontres de son caucus pour faire du porte-à-porte et multiplier ses apparitions publiques dans la circonscription de Kings-Hants en Nouvelle-Écosse, en vue de l'élection complémentaire du 11 septembre.

Ainsi, la réunion du caucus du 21 août à Burnaby, en Colombie-Britannique, ainsi que la réunion nationale du caucus prévue du 5 au 7 septembre à London, en Ontario ont été reportées, a fait savoir hier le président du caucus national, Rick Borotsik.

« Le Parti conservateur et son chef devront consacrer tout leur temps et leur énergie à l'élection complémentaire qui aura lieu sous peu dans Kings-Hants », a-t-il indiqué.

Un porte-parole du caucus, Bill Rodgers, a précisé pour sa part, que ces rencontres avaient été planifiées depuis plusieurs mois. Mais, après mûre réflexion, il n'était pas très « sage » d'envoyer M. Clark dans la région de Vancouver pendant quatre jours et à London pendant deux jours à quelques jours du scrutin.

« Nous avons constaté, il y a une semaine, qu'il devait s'absenter de la circonscription pendant 11 jours, ce qui représente un tiers de la campagne électorale dans Kings-Hants. Il a déjà

dit qu'il ne tient pas cette circonscription pour acquise et qu'il veut faire campagne. »

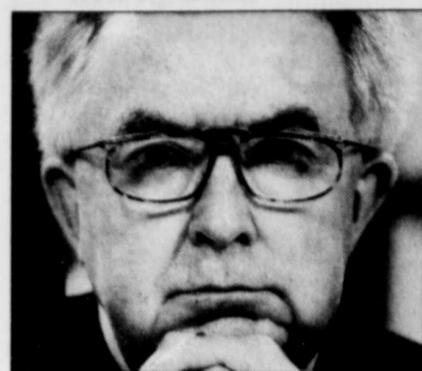
M. Rodgers a ajouté que ces réunions pouvaient attendre. Des téléconférences peuvent toujours être organisées au besoin, a-t-il fait savoir. La réunion de l'aile québécoise à Longueuil, en fin de semaine, aura lieu comme prévu.

M. Rodgers est catégorique. Ce changement de cap ne signifie pas que M. Clark est en danger dans Kings-Hants, a-t-il souligné.

« D'après les sondages que nous avons vus, nous sommes en bonne posture. Ce n'est pas du tout la raison qui nous incite à reporter ces réunions. »

Si M. Clark s'était rendu à ces réunions, « les gens nous auraient accusés de tenir la circonscription pour acquise. »

Selon M. Rodgers, l'équipe de M. Clark n'est pas inquiète. Le chef de l'Alliance canadienne Stockwell Day,



Joe Clark multiplier les apparitions.

qui fait campagne dans Kings-Hants, a passé un très mauvais quart d'heure lundi, a-t-il rappelé.

« Je ne pense pas que M. Day nous ait inspiré beaucoup de crainte. Il a eu une très mauvaise journée. »

M. Day s'est dissocié des commentaires embarrassants de l'un des sondeurs de l'Alliance, John Mykytyshyn, qui a d'ailleurs démissionné hier. Ce dernier s'est excusé pour avoir déclaré que les gens des provinces atlantiques étaient paresseux et qu'ils préféreraient vivre aux crochets de l'État que de travailler.

La priorité, dit-il, c'est de faire élire M. Clark à la Chambre des communes le 11 septembre. Le caucus se réunira probablement à Ottawa.

C'est la Grande Rentrée TQS

Venez fêter avec nous au Parc St-Roch (coin Charest et de la Couronne) le mercredi 16 août entre 17 h et 19 h.

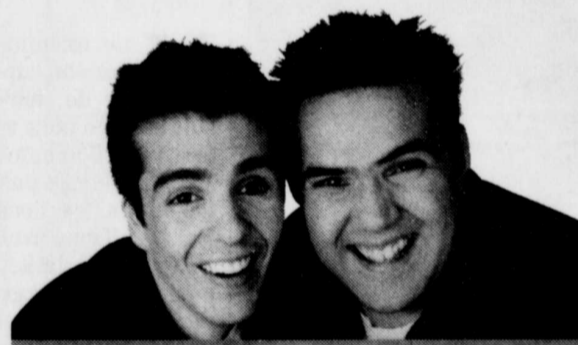
5 à 7 animé par Gino Chouinard.



TQS vous invite au lancement de sa programmation 2000-2001

L'événement aura lieu beau temps, mauvais temps. Hot dogs servis gratuitement sur place.

Spectacle des humoristes Dominic et Martin



Séance d'autographes Venez rencontrer...

- Jean-Luc Mongrain
- Michèle Richard
- Martin Petit
- Sylvain Larocque
- Marc Déry
- Paul Rivard
- Louise-Andrée Saulnier
- Jean-Marie Lapointe
- Érick Rémy
- Yannick Marjot
- Nancie Ferron
- Marcel Maroist
- Les Journalistes de TQS-Québec et plusieurs autres...

LE Grand Journal réalisé sur place

Le lancement de la programmation de TQS marquera le début du Festival des Journées d'Afrique, danses et rythmes du monde.

C'est donc au rythme des tam-tam que nous lancerons la programmation de TQS.



Recherche sur l'arthrose CHUL DU CHUQ

- Nouveau produit dans le traitement de l'arthrose du genou
- Objectif de l'étude: évaluer la sécurité et l'efficacité du nouveau produit
- Candidats recherchés:

- Patients avec arthrose à un seul genou
- Acceptent de recevoir une injection dans leur genou

- Durée de l'étude: 6 mois
- Pour plus d'informations, communiquez au (418) 656-4141 poste 7624

N.B. Ce projet a été accepté par le comité d'éthique de la recherche clinique du CHUL (26.05.04).

LA VENTE MÉDAILLE D'OR



0% jusqu'à 60 mois à l'achat

Neon 2000



STE-FOY CHRYSLER

2025, Jean-Talon Sud Sainte-Foy www.sfchrysler.com 682-2025

Rêvez-vous

d'une
voiture
avec traction
intégrale
qui ferait le
bonheur
de toute la
famille

?



Jean-Luc Brassard
2 fois champion
du monde
en ski acrobatique

Votre concessionnaire
Subaru a la voiture
idéale pour vous...

SUBARU
L'attraction intégrale™

LE SOLEIL
LE QUÉBEC LE CANADA

INSTITUT CANADIEN DU TOURISME ET DU COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Le robinet est fermé

Ottawa retire sa subvention à CITEC

SHAWINIGAN (PC) — Le verdict vient de tomber. Le ministère du Développement des ressources humaines du Canada (DRHC) a décidé de ne plus subventionner l'Institut canadien du tourisme et du commerce électronique (CITEC), implanté à Shawinigan.

Le ministère du Développement des ressources humaines du Canada continuera à verser les montants nécessaires pour le fonctionnement de CITEC jusqu'en novembre, après quoi l'organisme ne pourra plus compter sur les subventions fédérales. Depuis sa création, en 1998, CITEC vivait de ces subsides fédéraux et même si, à long terme, on envisageait l'autofinancement, il y avait encore loin de la coupe aux lèvres.

« Si les administrateurs de CITEC décident de mettre la clé dans la porte, on va quand même s'assurer de pouvoir rembourser les dépenses raisonnables et admissibles comme une pénalité pour casser un bail ou des primes de séparation pour les employés », explique le porte-parole de DRHC, Daniel Lavoie.

Selon ce dernier, les administrateurs de CITEC ne sont pas pris au dépourvu puisqu'ils ont tout de même 90 jours pour décider de l'avenir de l'organisme.

Au cours des derniers mois, le montant que versait DRHC à CITEC variait entre 100 000 \$ et 150 000 \$ par mois. D'ici novembre, on prévoit que ce sera toutefois moins que ces montants, puisque le nombre d'employés a considérablement diminué. Il ne resterait plus que cinq employés en poste à Shawinigan, dont une, la conjointe de Mario Pépin qui est payée pour rester chez elle depuis la fin du mois de février.

Au total, c'est entre 3 et 3,5 millions \$ qui auront été engloutis par le gouvernement fédéral

dans cet Institut canadien du tourisme et du commerce électronique. Initialement, l'organisme devait répondre aux besoins des entreprises touristiques canadiennes qui souhaitaient se mettre à l'heure du développement commercial par le biais des nouvelles technologies de l'information et des communications.

Depuis son ouverture, CITEC avait organisé quelques conférences et participé à des salons touristiques, ce qui lui a permis d'acquérir une notoriété nationale. L'ex-président André Vallerand avait même réussi à établir plusieurs contacts à l'échelle internationale, notamment en sa qualité de représentant de l'Institut canadien du tourisme et du commerce électronique.

C'est d'ailleurs lui qui, au mois de février, avait sonné l'alarme auprès du gouvernement fédéral concernant CITEC. M. Vallerand avait dénoncé certaines pratiques administratives douteuses au sein du conseil d'administration de l'organisme. On avait alors révélé que les quatre administrateurs s'étaient versés des jetons de présence et que deux administrateurs Mario Pépin et Paul Lemire, avaient reçu des salaires et des honoraires sans qu'aucun contrat de travail ne les lie à CITEC.

Un rapport de vérification externe réalisé par la firme Samson, Bélair, Deloitte et Touche au printemps soutenait que les deux hommes avaient touché 150 000 \$ de façon irrégulière. Il y a trois semaines, le substitut du procureur de la Couronne en poste à Shawinigan annonçait que des accusations criminelles de vol et de fraude étaient portées contre les deux administrateurs, pour le montant mis en lumière par le rapport de la firme comptable.

Accusations
criminelles
de vol
et de
fraude

FACULTÉS AFFAIBLIES

Député libéral arrêté

Le député libéral David Whissell, représentant de la circonscription d'Argenteuil, a été interpellé pour facultés affaiblies par la Sûreté du Québec, dans la nuit du dimanche 13 août. M. Whissell a été arrêté par les agents alors qu'il circulait sur l'autoroute 20, à proximité de La Pocatière. Le député reconnaît toutefois « sa faute et sa responsabilité ». « Je regrette cet incident dont je dois, comme tout autre citoyen du Québec, assumer les conséquences », a-t-il ajouté. (PC)

EX-MILITAIRE AGRESSÉE

La Défense poursuivie

Une ex-militaire agressée sexuellement par son supérieur dans une base aérienne de Nouvelle-Écosse, en 1994, poursuit l'armée pour avoir présumément dissimulé le fait que l'homme avait déjà commis des agressions sexuelles par le passé. La femme, identifiée dans les documents du tribunal comme M.J.D., affirme avoir été violée chez elle par son supérieur en juillet 1994. Un mois plus tard, le même homme l'agressait et la battait à la base des Forces canadiennes de Shearwater. L'individu, un caporal-chef identifié par les initiales D.B., a plaidé coupable en mars 1995 à l'accusation d'agression sexuelle relativement au deuxième incident. La plaignante, originaire de

Colombie-Britannique, a quitté l'armée en janvier 1996. Dans sa poursuite, la femme accuse le ministère de la Défense nationale d'avoir délibérément tenu caché le fait que D.B. s'était livré à des agressions sexuelles et du harcèlement par le passé, et qu'il avait une propension à la violence envers les femmes. Le gouvernement fédéral avance qu'il n'est pas responsable des actes criminels de D.B. (PC)

TERRORISME

Hauouri extradé

Mohhtar Hauouri, un ressortissant algérien soupçonné de faire partie d'une cellule terroriste internationale, a finalement été extradé, hier, vers les États-Unis. L'homme de 31 ans a quitté sa cellule de la prison de Rivière-des-Prairies, à Montréal, pour être placé à bord d'un avion spécialement nolisé par le gouvernement américain. Hauouri a été transféré dans un pénitencier de New York où il sera détenu jusqu'à l'instruction de son procès sous six chefs d'accusations d'usage d'explosifs, d'usage de faux passeport et de faux documents, de falsification de cartes de crédit et de complot pour aider une organisation terroriste connue sous le nom de Groupe islamiste armé (GIA). Les autorités américaines soupçonnent Hauouri d'être étroitement lié à Ahmed Ressay, un présumé terroriste algérien appréhendé par la police, le 14 décembre 1999, à Port Angeles, dans l'État de Washington, au volant d'une auto bourrée de 58 kilos d'explosifs. (PC)

Admission et
information

Vous avez toute la vie pour apprendre, mais le temps presse pour vous inscrire!

Jusqu'au 1^{er} septembre 2000, l'Université Laval vous offre la possibilité d'étudier à la session d'automne 2000.

Quel que soit le secteur qui vous intéresse, plus de 300 programmes, excluant les programmes contingentés, sont accessibles

- au premier cycle (baccalauréat, diplôme, certificat et microprogramme)
- au deuxième cycle (maîtrise, diplôme et microprogramme)
- au troisième cycle (doctorat)

Si vous êtes titulaire d'un diplôme d'études collégiales, d'un baccalauréat ou d'une maîtrise et que

- vous désirez entreprendre un programme d'études, rendez-vous au Bureau du registraire (2440 pavillon Jean-Charles-Bonenfant) pour vous procurer le formulaire de demande d'admission. Téléphone : (418) 656-3080 ou 1 877 7ulaval poste 3080.
- vous désirez suivre des cours sans être inscrit à un programme: plus de 1000 cours sont accessibles dans la plupart des disciplines universitaires. Téléphone : (418) 656-3204 ou 1 877 7ulaval poste 3204.
- vous voulez des renseignements sur les cours et les programmes de formation continue ou de formation à distance, adressez-vous à la Direction générale de la formation continue. Téléphone : (418) 656-3202 ou 1 877 7ulaval poste 3202. Surveillez les annonces de chaque programme pour connaître les dates exactes d'inscription.

Si vous avez 21 ans et plus, vous avez quitté le système scolaire depuis plus de deux ans, vous êtes titulaire d'un diplôme d'études secondaires (secondaire V), vous n'avez pas de D.E.C. mais vous aimeriez effectuer un retour aux études à l'Université, contactez le secteur d'aide à l'admission des adultes. Téléphone : (418) 656-3204 ou 1 877 7ulaval poste 3204.

Attention : Pour déposer votre demande d'admission et compléter votre dossier sur place, vous devez avoir en votre possession vos relevés de notes, un certificat de naissance et un chèque de 30 \$ pour acquitter les frais d'ouverture et d'analyse de dossier.

Renseignements supplémentaires : Bureau du registraire
2440 pavillon Jean-Charles-Bonenfant
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4
Téléphone : (418) 656-2131 poste 3080
ou 1 877 7ulaval poste 3080

UNIVERSITÉ
LAVAL
Aujourd'hui Québec, demain le monde.

www.ulaval.ca

Réalisez votre rêve et vivez-le intégralement!

Forester L 2001



- Meilleurs résultats dans sa catégorie dans le « Guide de l'Auto 2000 », par Jacques Duval et Denis Duquet.
- Meilleurs résultats dans sa catégorie aux essais de collision (modèle 1999). L'« Insurance Institute for Highway Safety » a publié les résultats du rigoureux test de collision frontale asymétrique, à 65 km/h (juillet 1999), où elle a reçu la cote A+.
- « Motoring 1998 » (gagnant mini utilitaire de l'année).
- Traction intégrale
- Transmission manuelle
- Climatiseur
- Moteur 2,5 litres
- AM/FM stéréo cassette
- Freins ABS
- Et beaucoup plus...

339\$/mois

Outback familiale 2001



- La Subaru Outback a reçu la première position dans la catégorie meilleure familiale hybride dans le « Guide de l'Auto 2000 », « World of Wheels » et « Le Monde de l'Auto » lui ont décerné le titre « Choix de l'Éditeur », ayant préféré comme la meilleure familiale pour une deuxième année consécutive.
- Traction intégrale
- Climatiseur
- Régulateur de vitesse
- Sièges avant chauffants
- Entrée sans clé
- Moteur 2,5 litres
- Freins ABS
- Et beaucoup plus...

399\$/mois

* Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Forester L : versement initial de 2995 \$ ou échange équivalent. Outback Wagon : versement initial de 3295 \$ ou échange équivalent. Allocation de 20 000 km par année. 8¢ du km excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve d'approbation de crédit. Les modèles illustrés peuvent différer. Détails chez votre concessionnaire. L'offre se termine le 31 août 2000.

SUBARU
L'attraction intégrale™

La voiture qui impressionne
ceux que la voiture n'impressionne plus

LÉVIS SUBARU
4980, boul. de la Rive-Sud
Lévis (418) 833-1960

OPTION SUBARU
2505, Henri-Bourassa
Québec (418) 648-9518

VACHON SUBARU
1093, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie de Beauce
(418) 387-7510

ACADIA SUBARU
boul. de la Capitale
sortie Pierre-Bertrand
Québec (418) 681-6000

SAINT-JEAN

Viol sauvage d'une fillette de dix ans

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU (PC) — Une fillette de dix ans a été sauvagement violée, sous la menace d'un couteau, dans un boisé en bordure d'une piste cyclable, jeudi, en fin d'après-midi, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

L'homme aurait attiré la jeune fille dans l'herbe longue en lui disant qu'il avait égaré son chien, près de la rue Saint-Antoine, dans un secteur résidentiel, et qu'il avait besoin d'aide pour le retrouver.

Il aurait appuyé un couteau sur la gorge de la fillette en lui demandant de ne pas crier. Il lui aurait aussi bandé les yeux et attaché les pieds et les mains, avant de la violer. Il l'aurait même sodomisée et menacée de mort. « Compte jusqu'à 50 avant de partir », aurait enfin ordonné l'agresseur à sa jeune victime, avant de disparaître.

La police du Haut-Richelieu a publié hier un portrait-robot de l'agresseur, dont l'âge se situerait entre 35 et 40 ans. L'homme est costaud et mesurerait 5 pi. 8 po. Il a les cheveux bruns courts et il lui manquerait une dent à l'avant. Il circulait sur un vélo noir et portait une casquette noire, au moment de l'incident.

Les enquêteurs n'excluent pas que l'agresseur puisse avoir abordé d'autres enfants auparavant, puisque son signalement correspond à celui d'un homme qui a plusieurs fois été aperçu dans les environs d'écoles élémentaires de la région.

MARIJUANA DANS UN CAMION DE L'ARMÉE

Histoire rocambolesque digne du cinéma

Les responsables risquent 20 ans de prison aux États-Unis

CAMILLE BAINS
Presse canadienne

■ VANCOUVER — Un porte-parole du Corps de réserve des Forces armées canadiennes en Colombie-Britannique ne peut s'expliquer comment un réserviste a pu mettre la main sur des véhicules de l'armée pour transporter de la marijuana aux États-Unis.

Selon Dan Thomas, très peu de gens ont accès aux clés des véhicules militaires, mais il ne peut dire si le soldat en question était l'un de ceux-là.

« Les réquisitions pour les véhicules doivent être faites en suivant une procédure établie. On ne peut pas simplement sauter dans un de nos camions pour aller faire une ballade », a affirmé M. Thomas.

En fin de semaine dernière, le sergent Sten Strom, du 12^e Bataillon de service de Vancouver basé à Richmond, en Colombie-Britannique, a été arrêté par les douaniers américains après que ceux-ci eurent trouvé plus de 100 kilos de mari dans un camion de l'armée. Quatre autres Canadiens, Roderick Brennan, Brent Rusnak, Yoshi Yamada et Robert Laurin, ainsi que deux Américains, Wesley Antholz et Erin Harmes, ont aussi été arrêtés dans cette affaire.

Tous les sept ont été accusés lundi dans une cour de l'État de Washington de complot pour importer et distribuer de la marijuana.

Strom, 36 ans, et Rusnak, 32 ans, portaient des uniformes militaires canadiens au moment de leur arrestation. Rusnak n'est toutefois pas un militaire. Les deux hommes ont été arrêtés vers 19 h 15 au poste frontière de Blaine, dans

l'État de Washington, samedi, a expliqué Charles McLeod, un officier des douanes américaines. Le conducteur d'un des deux camions a déclaré aux inspecteurs américains qu'ils se rendaient à Ferndale, dans l'État de Washington, pour récupérer un véhicule militaire en panne.

UN VRAI « THRILLER »

On ne sait pas ce qui a piqué l'intérêt des douaniers américains et pourquoi ils ont fouillé les camions. Mais après avoir découvert la drogue, des agents de la Drug Enforcement Administration ont enfilé les uniformes militaires canadiens et se sont rendus avec la marchandise dans un petit centre commercial de Blaine, où un troisième homme attendait la drogue, a expliqué Rodney Tureaud, un enquêteur des douanes américaines.

Robert Laurin, 34 ans, a été arrêté après avoir transféré la mari dans une fourgonnette louée. Pendant l'opération, un agent des douanes a répondu à un appel sur le téléphone cellulaire de Laurin dans lequel l'interlocuteur s'informait du retard pour la livraison de la drogue. Il a donné ensuite une adresse dans un hôtel de Seattle pour effectuer la livraison.

Les policiers n'en demandaient pas davantage et une fois rendus à l'hôtel, ils ont mis le grappin sur Yamada, 53 ans, et Brennan, 52 ans. Antholz, 41 ans, du Colorado, et Harms, 26 ans, de la Californie, ont également été arrêtés par la même occasion.

Selon Harold Malkin, un porte-parole du Bureau du procureur des États-Unis, les cinq Canadiens et deux Américains arrêtés devront comparaître devant une Cour fédérale. S'ils sont reconnus coupables, ils risquent une peine maximale de 20 ans, soit la même qu'au Canada pour des accusations similaires.

Des agents de la DEA ont enfilé les uniformes militaires canadiens

MOTARDS

La mitrailleuse s'enraye

Le chef du groupe de motards Devils Disciples a échappé à la mort de justesse, hier, lorsque des tueurs qui devaient l'abattre ont vu leur mitrailleuse s'enrayer au moment de passer à l'acte. Gilles Frenette, 52 ans, tondait le gazon devant chez lui, au 2744, rue Principale, à Mascouche, lorsque deux individus masqués se sont amenés près de lui dans une Ford Taurus blanche, vers 11 h 10. Le passager de l'automobile est partiellement sorti du véhicule et, muni d'une arme automatique, a fait feu en direction du motard. Un seul projectile a toutefois été éjecté de l'arme, ratant sa cible. L'arme se serait en effet enrayerée, croit la police. Des enfants — qui jouaient dans la cour arrière d'une résidence sise juste à l'arrière de celle de la victime, au moment où le coup de feu a retenti — auraient très bien pu être atteints par une balle perdue, soutient la police. Les tueurs ont rapidement fui les lieux, pour ensuite incendier leur véhicule et l'abandonner au bout d'un petit chemin de gravier longeant la route 125, à Mascouche. Aucune arme n'a été retrouvée à l'intérieur. Gilles Frenette avait fait parler de lui, en 1995. Il avait, à l'époque, été condamné au pénitencier pour avoir posé la bombe qui a détruit la discothèque Le Bubble, à Terrebonne. Les Devils Disciples sont les alliés des Rock Machine dans la guerre qui les oppose aux Hell's Angels. (PC)

TRAFIC D'HÉROÏNE 12 ans de prison

Un homme de 52 ans, Ghulam Qadir, a été condamné, hier, à 12 ans et six mois de pénitencier pour possession pour fins de trafic de quatre kilogrammes d'héroïne. Les avocats Jean-François Tessier, pour la Couronne fédérale, et Gilles Daudelin, pour la défense, se sont entendus sur cette proposition conjointe au juge Denis Bouchard, qui a retenu leur suggestion. « La jurisprudence ne nous laisse pas une grosse marge de manœuvre quand il s'agit d'héroïne », a commenté l'avocat Daudelin. En effet, l'une des dernières sentences imposées par un tribunal est de 13 ans d'emprisonnement, relativement à l'importation d'un kilogramme. M^e Tessier a quant à lui indiqué à la cour que la quantité de drogue que détenait Qadir, évaluée à plus de 3 millions \$ au marché noir, était bien suffisante pour occuper longtemps les tribunaux de la Cour du Québec. Qadir a été arrêté, en avril dernier, à sa somptueuse résidence du croissant Rubens, à Brossard. Les policiers fédéraux effectuaient alors une perquisition, recherchant très précisément quatre kilogrammes d'héroïne qu'ils ont fini par débusquer, de même que deux armes, un pistolet d'un calibre de neuf millimètres et un pistolet-crayon. (PC)

CLUB GARÇONS
tailles 8 à 18

la rentrée

POINT ZERO JUNIOR

PRIVATE MEMBER

PELLÉ PELLE

PRESIDENT

OCEAN PACIFIC

FILA

PLACE SAINTE-FOY

Prolav

Disponible aux magasins la Baie
Place Laurier, Place Fleur de Lys,
Galeries de la Capitale
et au Zellers Place Laurier.
Info.: 1-800-727-4977

COLLÈGE MÉRICI

COURS DU SOIR
automne 2000

- TOURISME
- HÔTELLERIE
- RESTAURATION
- LANGUES APPLIQUÉES (anglais, espagnol)

PLUS DE 25 COURS AU PROGRAMME

INSCRIPTION: mardi 29 et mercredi 30 août 2000
de 18 h à 21 h au Collège Mérici
DÉBUT DES COURS: semaine du 11 septembre 2000

CONSULTEZ NOTRE PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR NOTRE SITE WEB
OU DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS GRATUIT.

A FOURNIR À L'INSCRIPTION: Certificat de naissance
Relève de notes
Paiement des frais

collège MÉRICI

755, chemin Saint-Louis,
Québec (Québec)
G1S 1C1

RENSEIGNEMENTS:
(418) 683.2104 poste 2127

NOTRE SITE
WWW.COLLÈGE-MERICI.QC.CA

NOUVEAU PÉDIATRE

Les pédiatres de la clinique de pédiatrie de la polyclinique de la Capitale souhaitent la bienvenue au **Docteur Guy Falardeau**, pédiatre, qui vient de se joindre à eux. Le docteur Falardeau est l'auteur des livres: «Les enfants hyperactifs et lunatiques», «Les enfants asthmatiques» et «La sexualité des jeunes: un pédiatre raconte», tous publiés chez Le Jour éditeur.

Pour rendez-vous:
622-3692

Des résultats qui cognent!

375\$

Cours d'anglais, espagnol et allemand en petits groupes

Cours de groupe début: 11 septembre 2000

Clc, le pouvoir des langues!

CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER
«Les Maîtres du savoir linguistique»
659-2542
clcsaintefoy@hotmail.com

Formateur agréé
Emploi-Québec
www.clcnetwork.com
Franchises disponibles
1-877-552-6483
1-877-5LANGUE

Le plus grand réseau privé d'enseignement des langues au Québec

Profitez de la dernière nouveauté d'Adobe: disponible en français

Adobe a mis les bouchées doubles au cours de la dernière année pour vous offrir fièrement ses logiciels les plus populaires en français, autant pour Mac que pour PC. Tout le savoir-faire d'Adobe en conception graphique, mise en page et retouche d'image pour l'impression, l'animation et le Web est maintenant accessible en français.

Passez chez Micro Logic pour en profiter dès maintenant!

Adobe Photoshop 5.5

Adobe Acrobat 4.0

Adobe FrameMaker 6.0

Adobe Illustrator 9.0

Adobe InDesign 1.5

Adobe LiveMotion

Adobe LiveMotion

Adobe ePremiere 5.1

Micro Logic

Adobe 2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 418 658 6624

VOS CONCESSIONNAIRES CHRYSLER • DODGE • JEEP, MD PRÉSENTENT

LA VENTE MÉDAILLE D'OR

MEILLEURES OFFRES DE L'ANNÉE



76 ans de génie exprimé avec passion.

0%^{}**
jusqu'à
60 mois

Financement à l'achat sur toutes les Chrysler Neon 2000.

Chrysler Neon LE 2000

La petite berline fougueuse et sophistiquée.

- Moteur de 2 litres, 16 soupapes, 132 chevaux • Transmission manuelle à 5 rapports
- Climatiseur • Roues de 15 po en aluminium • Radiocassette AM/FM stéréo/changeur pour 4 CD au tableau de bord • Suspension indépendante aux 4 roues • Volant inclinable
- Glaces teintées • Sacs gonflables de nouvelle génération
- Protection 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur

LOUEZ À **228\$[†]** par mois.

Terme de 48 mois. Comptant initial de 2990 \$.

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

OPTIONS DE LOCATION DE 48 MOIS OFFERTES	
MENSUALITÉS	COMPTANT INITIAL
229\$	2 990\$
258\$	1 630\$
294\$	0\$

Obtenez la transmission automatique pour seulement 89\$ de plus par mois.



0,8%^{}**
de financement
à l'achat
jusqu'à 48 mois

Chrysler Intrepid 2000

La berline familiale aux performances exaltantes.

- Moteur DACT V6 en aluminium de 2,7 litres, 24 soupapes, 200 chevaux
- Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Volant inclinable
- Régulateur de vitesse • Suspension indépendante aux 4 roues
- Radiocassette AM/FM stéréo • Freins à disque aux 4 roues

LOUEZ À **288\$[†]** par mois.

Terme de 36 mois. Comptant initial de 4343 \$.

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

OPTIONS DE LOCATION DE 36 MOIS OFFERTES	
MENSUALITÉS	COMPTANT INITIAL
288\$	4 343\$
338\$	2 627\$
415\$	0\$



Jeep

Le pionnier légendaire des tout-terrains.

LE SEUL ET UNIQUE

0,8%^{}**
de financement
à l'achat
jusqu'à 48 mois

Jeep Grand Cherokee Laredo 2000

- Moteur Power Tech 6 cylindres de 4 litres • Transmission automatique à 4 rapports • Système 4RM Selec-Trac. • Climatiseur • Freins à disque aux 4 roues avec antiblocage • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Régulateur de vitesse • Radiocassette AM/FM stéréo avec 6 haut-parleurs • Roues de 16 po en aluminium
- Système d'alarme et télédéverrouillage sans frais additionnels.

LOUEZ À **358\$[†]** par mois.

Terme de 36 mois. Comptant initial de 5707 \$.

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

OPTIONS DE LOCATION DE 36 MOIS OFFERTES	
MENSUALITÉS	COMPTANT INITIAL
358\$	5 707\$
428\$	3 338\$
527\$	0\$



Dodge Différent
Des camions qui ont du mordant.

0,8%^{}**
de financement
à l'achat
jusqu'à 48 mois

Dodge Ram 2000



NOUVEAU GUIDE INTERNET

Pour obtenir le guide, contactez votre concessionnaire ou visitez le site www.daimlerchrysler.ca



750\$ REMISE POUR LES DIPLOMÉS

Vos concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep sont fiers de supporter l'équipe olympique canadienne.

* Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés à la livraison. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 12¢ le km. † Le premier versement sera exigé à la livraison. Aucun dépôt de sécurité requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 100 800 km, au taux de 9¢ le km. ‡ Comptant initial ou échange équivalent. Location pour usage personnel seulement. Rachat non requis. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Transport, préparation et taxe sur le climatiseur inclus. ** Taux de financement de 0% à l'achat jusqu'à 60 mois sur les Chrysler Neon 2000 neuves en stock. Taux de financement de 0,8% à l'achat jusqu'à 48 mois sur Chrysler Intrepid 2000, Jeep Grand Cherokee 2000 et Dodge Ram 2000 (incluant tous les modèles 2000 avec moteur V10 de 8 litres et moteur Cummins Diesel Turbo) neuves en stock. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. †, ‡, ** Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Tarifs mensuels établis d'après la description des véhicules suivants: Chrysler Neon LE 2000 ensemble 210 + ROW + WVA, Chrysler Intrepid 2000 ensemble 22C, Jeep Grand Cherokee Laredo 2000 As4 ensemble 25E + ADC + LSA, Dodge Ram 2000 incluant tous les modèles 2000 avec moteur V10 de 8 litres et moteur Cummins Diesel Turbo. Les photos sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut vendre/tourer à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à échanger le véhicule. Jusqu'à épuisement des stocks seulement. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Voir le concessionnaire pour tous les détails. Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. †† Marque officielle de l'Association olympique canadienne. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep, du Québec

